

● **Présidence**

Le président de la République préside une réunion du Conseil des ministres

M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacré à deux projets de loi, le premier relatif à la pension alimentaire et le deuxième au règlement budgétaire pour l'exercice 2021, en sus d'exposés portant sur la transition numérique en Algérie et la situation des stations de traitement des eaux usées.

Lire page 16

● **Parti**

Le FLN soutient le programme du président de la République

Nouveau secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Abdelkrim Benembarek, a réaffirmé, lundi à Alger, le soutien de sa formation au programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, étant convaincu que «les hautes autorités politiques ont la clairvoyance et la vision nécessaires pour relancer le développement». Dans son allocution à l'occasion de son plébiscite en tant que secrétaire général du parti, lundi, M. Benembarek a salué le programme du président de la République, réaffirmant «le soutien de sa formation et son adhésion à sa vision, étant convaincu que «les hautes autorités politiques ont la clairvoyance et la vision nécessaires pour relancer le développement».

Lire page 6

● **EN**

Les Verts concentrés sur leur match contre la Somalie

Les joueurs ayant rejoint la sélection nationale en prévision des deux matchs comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde contre la Somalie (jeudi 16/11 à Alger) et le Mozambique (dimanche 19/11 à Maputo), ne sont pas en même degré de forme. Si Mohamed Amoura carbure à plein régime en ce moment, Yasser Larouci, en revanche, arrive en stage avec seulement six matches dans les jambes, toutes compétitions confondues pour un total de 282 minutes de jeu. Le latéral de Sheffield United n'a plus joué depuis le dernier regroupement des Verts au mois d'octobre dernier. C'est également le cas de Youcef Atal suspendu pour une longue durée pour les raisons que tout le monde connaît.

Lire page 15

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie.dz

Mercredi 15 Novembre 2023

1^{er} Joumada Al Oula 1445

N° 3443

12^e Année

Algérie : 20 DA / 1 €

Prise en charge des préoccupations des citoyens

Le gouvernement reçoit de nouvelles orientations

● Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, vient de donner de nouvelles orientations et directives portant notamment sur l'importance de préserver le pouvoir d'achat des citoyens avec les moyens disponibles et en tenant compte des équilibres financiers. Cela atteste que le citoyen demeure, plus que jamais, au centre de toutes les priorités et l'amélioration de son pouvoir d'achat et de son cadre de vie restent au cœur de toutes les politiques initiées par l'Etat.

Lire page 3



Photo : D.R. ©

Proclamation de l'Etat de Palestine Un 35^e anniversaire dans un contexte d'agression génocidaire

Les Palestiniens commémorent ce mercredi le 35^e anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine depuis Alger, dans un contexte d'agression génocidaire de l'occupant sioniste dans les territoires occupés, notamment dans la bande de Gaza, qui éloigne plus que jamais l'espoir d'une paix et d'une solution à deux Etats. Le 15 novembre 1988, au Palais des Nations à Alger, le défunt dirigeant Yasser Arafat a proclamé dans son célèbre discours devant le Conseil national de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), la création d'un Etat palestinien dont la capitale est «Al-Qods». «Au nom d'Allah et au nom du peuple arabe palestinien, je proclame l'établissement de l'Etat de Palestine sur notre terre palestinienne, avec pour capitale Al-Qods Al-Charif», avait lancé le leader historique Yasser Arafat. L'Algérie, qui continue à défendre la cause palestinienne pour le recouvrement des droits fondamentaux du peuple palestinien, a appelé à la tenue d'une Assemblée générale (AG) extraordinaire de l'ONU pour octroyer à la Palestine la qualité de membre à part entière de l'AG onusienne, au lieu d'Etat observateur non membre des Nations unies, un statut obtenu en décembre 2012.

Lire page 4

Examens de fin d'année session 2024 Début des inscriptions du 21 novembre au 21 décembre 2023

Les inscriptions aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat (session 2024) débiteront mardi 21 novembre 2023 et s'étaleront jusqu'au 21 décembre 2023. «Le ministre informe l'ensemble des élèves scolarisés dans les établissements publics et privés, y compris les élèves du lycée national des arts qui verra cette année la première promotion de candidats au baccalauréat dans la filière Arts, ainsi que les candidats libres, que les inscriptions aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat (session 2024) débiteront mardi 21 novembre 2023 à huit heures (08H00) et s'étaleront jusqu'au jeudi 21 décembre 2023, à minuit (00H00)». «Dans le cadre de la généralisation de la politique du (zéro papier), il a été décidé, à compter de cette session, d'abandonner le dépôt papier pour l'inscription à ces deux examens, et de remplir simplement le formulaire d'inscription électronique disponible via le système d'information du ministère et sur les sites web de l'Office national des examens et concours (ONEC).

Lire page 6

Installation de constructeurs étrangers de véhicules en Algérie Ne pas renouveler les erreurs du passé, où des usines de montage de faibles capacités, sans véritable intégration, servaient de boîtes de transferts illicites de devises

● Par Le Pr Abderrahmane Mebtoul

Lire page 5

Contribution

21 Echos du jour

Alger

Un abattoir illégal pour volailles découvert à Saoula

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont découvert un abattoir illégal pour volailles à Saoula (Alger), et procédé à l'arrestation de 3 individus, outre la saisie d'une quantité de viande de dinde impropre à la consommation. «Agissant sur informations faisant état d'un abattoir illégal pour volailles (dinde) à Saoula, les éléments de la GN ont procédé à la perquisition des lieux dont le propriétaire ne disposait d'aucun document autorisant

l'exercice de cette activité». L'opération a permis l'arrestation de «trois individus et la saisie de 1030 kg de viande de dinde, et deux réfrigérateurs en panne». Après avoir fait appel aux services vétérinaires, «il s'est avéré que la viande saisie n'était pas propre à la consommation». Après parachèvement des procédures légales en vigueur, le propriétaire de l'abattoir a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Boufarik.



Protection civile

21 morts et 1374 blessés en une semaine

Vingt et une personnes ont trouvé la mort et 1374 autres ont été blessées dans 1208 accidents de la circulation, enregistrés durant la période du 5 au 11 novembre à travers le pays, a indiqué hier un bilan hebdomadaire. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mila où deux personnes sont décédées et 40 autres ont été blessées dans 30 accidents. Durant la même période, les équipes de secours de la Protection civile ont effectué 1450 interventions pour procéder à l'extinction de 1026 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (157 incendies), Blida (74) et Annaba (48). Les secours de la Protection civile ont également effectué 4669 interventions pour le sauvetage de 291 personnes en situation de danger et l'exécution de 3912 opérations diverses.

Incendie d'un camion à Oran

Le bilan des victimes passe à sept morts

Deux blessés dans l'incendie d'un camion, survenu lundi dans la commune d'El Braya (wilaya d'Oran), ont succombé à leurs blessures, portant le bilan des victimes à sept morts. Un précédent bilan de l'accident faisait état, dans la matinée, de cinq personnes, décédées sur le coup et de quatre autres blessées évacuées vers l'hôpital des grands brûlés. Deux blessés sont décédés après leur admission à

l'hôpital des grands brûlés, alors que deux autres sont gardés en soins intensifs, a indiqué la chargée de communication de cet établissement hospitalier, Djamilia Boutaleb. Les agents de la Protection civile sont intervenus dans la matinée de ce lundi, pour éteindre un incendie, qui s'est déclaré dans un camion à son bord des ouvriers, sur la route reliant les communes d'El Braya et Oued Tlilat.

Constantine

Saisie d'un kilogramme de kif traité et arrestation de 4 individus à Ouled Rahmoune

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune d'Ouled Rahmoune (Constantine) ont saisi 1 kg de kif traité et arrêté 4 individus. Les gendarmes, munis d'informations crédibles faisant état de la présence d'un individu suspect transportant, à bord d'un véhicule de tourisme, une quantité de drogue (kif traité) dans le but de la commercialiser dans les différentes communes de la wilaya de Constantine, ont dressé, à hauteur du carrefour d'Ouled Rahmoune, un point de contrôle que le suspect a aperçu de loin pour aussitôt changer de voie pour se diriger vers le centre de la commune. Poursuivi par les gendarmes à travers les chaussées étroites d'Oued Rahmoune, l'individu, acculé, a jeté un sac en plastique contenant dix plaques de kif pesant 1 kg. Le suspect a fini par être arrêté et la drogue saisie, a souligné la même source, ajoutant que l'audition de l'individu a permis d'interpeller 3 de ses complices. L'opération a également permis la saisie de téléphones portables et d'une somme de 94.500 DA, ainsi que deux voitures de tourisme utilisées pour le transport de la drogue. Un dossier judiciaire a été immédiatement confectionné, permettant la présentation des suspects devant les autorités judiciaires territorialement compétentes.

M'sila

Un homme retrouvé mort dans la forêt d'El Hamel

Le corps sans vie d'un cinquantenaire a été découvert, hier à lundi 13 novembre 2023, à 15h50, en plein forêt d'El Hamel relevant de la commune d'El Hamel à 35 kilomètres au sud-est de Bou Saâda. Alertés par des citoyens, des secouristes sont intervenus pour acheminer la dépouille du défunt vers la morgue de l'hôpital le plus proche, selon les services de communication de la protection civile de la commune citée ci-dessus. Présents sur les lieux, des éléments de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de ce drame provoqué, selon les premières constatations, par une chute libre de la victime dans cette crevasse. Toutefois, une autopsie devra impérativement être effectuée pour éliminer toute éventuelle zone d'ombre dans cette affaire qui a semé l'émoi et la consternation au sein de la famille du disparu et du voisinage.

Khenchela

Six individus suspectés de spéculation illégale sur le lait placés en détention provisoire

Six individus ont été écroués et 11 autres placés sous contrôle judiciaire pour «spéculation illégale en matière de commercialisation de lait». Le procureur de la République près le tribunal de Khenchela «informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre la spéculation illégale sur les produits alimentaires de large consommation, subventionnés par l'Etat, et conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, 18 individus ont été présentés, lundi, devant le procureur de la République». L'absence de cinq autres suspects, a également indiqué que dans le cadre d'une

demande d'ouverture d'une enquête à la suite des délits de «spéculation illégale sur le lait» et «d'obtention de subventions financières de l'Etat au moyen de fausses déclarations», les individus en question sont poursuivis pour «vente de lait subventionné en sachets à des laiteries, en faisant passer le produit pour du lait de vache, dans le but de bénéficier de la subvention de l'Etat». Le juge d'instruction près le tribunal de Khenchela a ordonné, après audition des suspects, la mise en détention provisoire de six d'entre eux, le placement sous contrôle judiciaire de 11 autres et la mise en liberté d'un des prévenus.

Sûreté de wilaya d'Oran

1200 opérations menées durant les 9 premiers mois de l'année en cours

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont mené, dans les neuf premiers mois de l'année en cours, 1200 opérations de police touchant différents quartiers et communes de la wilaya en plus de 30 autres combinées avec la Gendarmerie nationale. Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont mené, lors de la période s'étalant de janvier à septembre dernier, 1191 opérations distinctes couronnées par la mise en examen de 18 388 personnes dont 2803 ont été déférés devant la justice. En outre, 2927 véhicules et 1403 motocycles ont fait l'objet d'inspection administrati-

ve et sécuritaire. Les éléments de la police ont opéré, lors de descentes menées durant la même période, selon la cellule de communication et relations publiques de la sûreté de wilaya, la saisie de 7291 comprimés psychotropes, 4000 grammes de kif traité, 40 g de cocaïne, 608 unités de boissons alcoolisées et des armes prohibées dont 140 armes blanches, 7 bombes lacrymogènes, un fusil de chasse et un taser. Par ailleurs, les opérations de police et les opérations combinées avec la Gendarmerie nationale au cours de la même période, au nombre de 30, ont permis de soumettre

5278 personnes à un contrôle d'identité dont 308 ont été déférées devant la justice, ainsi que la fouille de 737 véhicules et de 422 motos. Lors de ces opérations, 13 533 comprimés psychotropes, 400 g de résine de cannabis et 40g de cocaïne ont été saisis, en plus de 160 armes prohibées. Ces opérations sécuritaires ont été organisées, selon le même communiqué, dans le but de lutter contre la criminalité, notamment urbaine, de créer une atmosphère de quiétude et de sécurité dans le cœur des familles et de renforcer la confiance entre les services de sécurité et les citoyens.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie		Directeur de la Publication Ahsene Saaid	Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères Bouadou - Bir Mourad Raïs - Alger Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02	«POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger. Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81 Fax : 021 73 95 59 E-mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz
	Quotidien National d'Information	Directrice de la Rédaction D' Lila Meraou	Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04	
	Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou	Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi	Compte N° : 00500111400213631013	
	Directeur Technique Walid Boumaaraf	Banque de Développement Local 	Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA	

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.



WWW.lechodalgerie.dz

E-mail : echodalgerie@gmail.com

L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information



@echodalgerie_dz

Prise en charge des préoccupations des citoyens

Le gouvernement reçoit de nouvelles orientations

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, vient de donner de nouvelles orientations et directives portant notamment sur l'importance de préserver le pouvoir d'achat des citoyens avec les moyens disponibles et en tenant compte des équilibres financiers.

Cela atteste que le citoyen demeure, plus que jamais, au centre de toutes les priorités et l'amélioration de son pouvoir d'achat et de son cadre de vie restent au cœur de toutes les politiques initiées par l'Etat. Dans cette perspective, le chef de l'Etat avait ordonné d'inclure dans les salaires, les augmentations décidées lors des précédentes réunions du Conseil des ministres, depuis 2022 en vue de parvenir à la mise en œuvre des engagements du Président de la République, s'agissant des augmentations jusqu'à 47% en 2024, tout en comptabilisant l'incidence financière résultant de la révision des statuts des secteurs de la Santé, de l'Education et de l'Enseignement supérieur. Le chef de l'Etat a ordonné l'annulation de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et la réduction, «au minimum», de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour la production avicole et l'application de la même procédure aux denrées alimentaires importées de manière générale. Il a ordonné également la révision de la condition d'octroi de crédits pour englober les parties bâties et non pas les terrains, selon le communiqué du Conseil des ministres. Concernant la Caisse nationale des retraites (CNR), le président de la République a exprimé sa satisfaction quant aux indicateurs positifs enregistrés, favorables au retour progressif, à partir de cette année, de l'équilibre de la Caisse après l'augmentation du nombre de nouveaux emplois et partant la hausse de la moyenne de déclaration des travailleurs au niveau national. S'agissant des dépenses publiques, le président de la République a souligné la nécessité d'en classer les priorités avec préservation du caractère social et stimulation de l'investissement. Il a réaffirmé la nécessité de consolider la volonté de réforme pour qu'elle soit exhaustive et efficace dans divers secteurs et de mettre en avant les orientations économiques générales, à même d'impulser la croissance économique locale et nationale. Le président de la République a insisté sur l'impératif d'améliorer le rendement fiscal par l'accélération et la généralisation du système de numérisation, de manière à consacrer la véritable justice sociale entre l'ensemble des contribuables, en sus de réviser et d'actualiser progressivement le système comptable en vue de réaliser la cohésion et la transparence totale dans les transactions et les données financières. Le Président Tebboune a ordonné l'inscription de la réalisation de 250 000 nouveaux logements dont 100 000 logements sociaux locatifs et 150 000 logements ruraux, en consécration de l'engagement du président de la République concernant la réalisation d'un million de logements entre 2020 et 2024. Le président de la République s'est félicité des différentes mesures prises, à l'origine de l'amélioration des revenus de l'Etat, en dépit de la hausse des dépenses, du fait de l'incidence financière induite par les augmentations salariales décidées récemment, l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée et le soutien au pouvoir d'achat, assurant qu'aucune nouvelle taxe susceptible de constituer une charge pour le citoyen n'a été prévue au titre du projet de loi de finances pour l'exercice 2024. Récemment, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, n'a pas manqué de réaffirmer que la préservation de la dignité du citoyen et de son pouvoir d'achat constitue «une question vitale d'une extrême importance» pour le président de la République. «La préservation de la dignité du citoyen et de son pouvoir d'achat est une ligne rouge», a déclaré le Premier ministre, soulignant que «cette question est la devise du gouvernement, en application des orientations du président de la République, quelles que soient les conditions financières et économiques du pays». Pour M. Benabderrahmane, la préservation du pouvoir d'achat «est une question vitale et d'une extrême impor-



tance pour le président de la République et le gouvernement», qui «veille toujours à consolider le caractère social de l'Etat algérien, consacré dans la Proclamation du 1er Novembre et dans la Constitution», plaçant ainsi le citoyen «en tête des priorités, en toutes circonstances». Après avoir évoqué l'approche du gouvernement pour soutenir le pouvoir d'achat et améliorer le niveau de vie des citoyens à travers une batterie de mesures et de mécanismes, le Premier ministre a indiqué que le processus de préservation du pouvoir d'achat du citoyen «se manifeste clairement par l'augmentation du montant des transferts sociaux directs, qui devrait passer de 2.714 milliards de DA en 2023 à 2.895 milliards de DA en 2024, soit une hausse de 181 milliards de DA (19,17 % du budget de l'Etat en 2024)». Entre autres mesures introduites dans le cadre de la préservation du pouvoir d'achat du citoyen, M. Benabderrahmane a cité la revalorisation des salaires des fonctionnaires et des pensions de retraités, mais aussi l'augmentation des salaires de plus de 2,8 millions de fonctionnaires et agents contractuels sur deux ans avec une incidence financière de 341 milliards de DA en 2023 et 578 milliards de DA à partir de 2024. Dans le même contexte, un allègement de la charge fiscale a été effectué à travers la révision du barème de l'IRG pour toutes les catégories de salariés, en vertu de la loi de finances 2022, avec une incidence financière estimée à 174 milliards de DA, outre l'exonération de l'impôt sur le revenu global (IRG), pour les personnes dont le salaire imposable est inférieur à 30.000 DA.

Pour ce faire, le gouvernement table sur des secteurs stratégiques comme l'agriculture et la transition énergétique qui demeurent la locomotive du développement national englobant l'ensemble des secteurs d'activité.

Cette nouvelle orientation a été réaffirmée par le Président Abdelmadjid Tebboune qui avait mis l'accent sur l'enga-

gement de l'Etat à poursuivre son soutien à l'agriculture, rassurant que la conjoncture financière difficile que connaît l'Algérie n'entamera en rien la détermination de l'Etat à promouvoir ce secteur. Le président de la République avait, en outre, mis en avant l'importance de ce secteur vital pour permettre à notre pays de surmonter les épreuves, tout en préservant sa stabilité et la cohésion du front interne à l'ombre des crises économiques et soubresauts politiques qui secouent le monde. L'Algérie a pu se prémunir contre les répercussions de la chute des cours du pétrole grâce à une politique judicieuse et la réalisation de projets stratégiques et la préservation des réserves nationales, autant de mesures qui ont mis l'Algérie à l'abri d'une récession dévastatrice, alors qu'aujourd'hui, il est plus judicieux aujourd'hui de s'orienter vers d'autres secteurs générateurs de richesses et d'emplois pour nos jeunes. L'agriculture qui permet d'atteindre l'autosuffisance, voire d'aller vers l'exportation permettra à l'Algérie de compter avec les recettes nationales, diversifier ses sources d'investissement et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens. Pour de nombreux économistes, l'Algérie n'a d'autre alternative si elle veut trouver un substitut économique à l'énergie tarissable, que de réhabiliter et restructurer ce secteur à travers une vision stratégique moderne qui repose sur la science et les technologies, la revalorisation des expériences, la mécanisation et une bonne gestion du processus de production, de distribution, de stockage et de commercialisation. Cela traduit la volonté de l'Etat à aller de l'avant sur cette voie pour assurer la relance de l'agriculture et la diversification de l'économie nationale, et cela passe inévitablement par la nécessité de moderniser le secteur et de promouvoir les industries agricoles. A cet effet, d'aucuns pensent que l'Algérie ne peut réaliser de progrès dans les domaines économique, industriel et commercial sans asseoir une base agricole nationale solide et que la solution économique est actuellement entre les mains des producteurs agricoles.

T. Benslimane

Attaf reçoit le président du Conseil national sahraoui

Hamma Salama exprime sa gratitude à l'Algérie

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, lundi à Alger, le président du Conseil national de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), Hamma Salama et la délégation qui l'accompagne, avec lesquels il a passé en revue les derniers développements de la cause sahraoui. Dans une déclaration à la presse au terme de l'audience, M. Salama a indiqué que les deux parties avaient évoqué les difficultés qui se posent au processus de paix au Sahara occidental, «alors que le Maroc se soustrait à ses responsabilités et refuse de se conformer

aux décisions de l'ONU et du Conseil de sécurité, ce qui entrave le travail de la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso)». Pour le président du Parlement sahraoui, il y a une similitude entre les deux causes sahraoui et palestinienne et la souffrance des deux peuples palestinien et sahraoui, dans le contexte de ce qui se passe actuellement à Ghaza, et les violations et crimes de guerre qui s'y déroulent, alors que l'occupation sioniste elle aussi se soustrait à ses responsabilités et refuse de se conformer aux décisions

de la légalité internationale et des engagements en faveur de la solution à deux Etats pour l'établissement de l'Etat palestinien. Abordant le rôle de l'Algérie en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2024-2025, M. Hamma a fait part de sa conviction que l'Algérie aura «un impact efficace dans la défense des causes justes, en tête desquelles la cause du Sahara occidental», ajoutant que sa visite en Algérie avait été «à la hauteur des attentes» et permis d'échanger les informations, tracer les priorités pour l'année 2024 et rencontrer plu-

sieurs ministres et le Premier ministre, Nadir Larbaoui, qui «nous a consacré sa première audience depuis sa nomination, un geste qui revêt plusieurs significations pour le peuple et le gouvernement sahraouis», a-t-il affirmé. Enfin, M. Hamma Salama a adressé ses remerciements et exprimé sa gratitude à l'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour ses positions immuables et sa défense de toutes les causes justes, en tête desquelles, la cause du Sahara occidental, en vue de permettre aux peuples opprimés d'exercer leur droit à l'autodétermination.

Proclamation de l'Etat de Palestine Un 35^e anniversaire dans un contexte d'agression génocidaire

Les Palestiniens commémorent ce mercredi le 35e anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine depuis Alger, dans un contexte d'agression génocidaire de l'occupant sioniste dans les territoires occupés, notamment dans la bande de Ghaza, qui éloigne plus que jamais l'espoir d'une paix et d'une solution à deux Etats.

Le 15 novembre 1988, au Palais des Nations à Alger, le défunt dirigeant Yasser Arafat a proclamé dans son célèbre discours devant le Conseil national de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), la création d'un Etat palestinien dont la capitale est «Al-Qods». «Au nom d'Allah et au nom du peuple arabe palestinien, je proclame l'établissement de l'Etat de Palestine sur notre terre palestinienne, avec pour capitale Al-Qods Al-Charif», avait lancé le leader historique Yasser Arafat. L'Algérie, qui continue à défendre la cause palestinienne pour le recouvrement des droits fondamentaux du peuple palestinien, a appelé à la tenue d'une Assemblée générale (AG) extraordinaire de l'ONU pour octroyer à la Palestine la qualité de membre à part entière de l'AG onusienne, au lieu d'Etat observateur non membre des Nations unies, un statut obtenu en décembre 2012. «J'insiste pour tenir une session pour octroyer à la Palestine le statut d'Etat membre de l'ONU», a plaidé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la 78e session de l'AG de l'ONU, exhortant le Conseil de sécurité à «promulguer une résolution, en vertu de laquelle il parrainera la solution à deux Etats qui fait le consensus au niveau international, et appellera à la fin des actes unilatéraux de l'autorité d'occupation, notamment les activités d'implantation de colonies dans les territoires palestiniens occupés».



35 ans après, retour à la case départ

Néanmoins, 35 ans après la proclamation de la création de l'Etat de Palestine, la situation sur le terrain est au point mort. Les Palestiniens demeurent sous occupation et continuent de faire face aux multiples crimes et agressions sionistes dans les territoires occupés. En riposte aux crimes de l'occupation sioniste, ses exactions à l'encontre du peuple palestinien et les assauts répétitifs contre la Mosquée d'Al-Aqsa, la résistance palestinienne a lancé le 7 octobre dernier à l'aube, à partir de

Ghaza, une opération baptisée «Déluge d'Al-Aqsa». Depuis, la bande de Ghaza est le théâtre de violentes agressions sionistes sans précédent, ayant fait au moins 11 360 martyrs et plus de 30 000 blessés. Le siège total imposé par l'entité sioniste, depuis le 9 octobre, à la bande de Ghaza prive la population d'eau, d'électricité, de nourriture et de médicaments, malgré les appels de la communauté internationale à un cessez-le-feu. Cette nouvelle agression intervient après la normalisation de certains pays arabes avec l'entité sioniste.

Elle s'ajoute aux épisodes précédents gravés dans la mémoire du peuple palestinien, notamment la Déclaration funeste de Balfour, le 2 novembre 1917, ayant conduit à la «Nakba» (catastrophe) en 1948, qui a vu des milliers de Palestiniens déplacés de force et dépossédés de leurs terres et biens. Outre son agression contre Ghaza, l'armée d'occupation sioniste mène quotidiennement des raids et incursions dans des villages et villes de Cisjordanie et à Al-Qods, accompagnés d'arrestations et de tirs de balles et de gaz lacrymogènes.

Journée mondiale du diabète

La prévention au centre des activités dans les wilayas du centre

Des journées de sensibilisation ont été organisées, hier, à travers les wilayas du centre à l'occasion de la Journée mondiale du diabète (14 novembre) pour orienter les citoyens sur les précautions à prendre afin de prévenir cette maladie causée principalement par une mauvaise alimentation et la sédentarité, et prodiguer des conseils aux personnes déjà atteintes de la maladie. Le secteur de la santé de la wilaya de Djelfa a opté pour une journée de formation au profit de parents d'enfants diabétiques, organisée par la direction de l'hôpital «Moudjahid Mohad Abdelkader» et animée par la nutritionniste Lamis Zerouk et le médecin généraliste Ouahiba Tiba. L'accent a été mis sur l'importance d'adopter un régime alimentaire équilibré et d'éviter les diètes strictes et contraignantes qui peuvent nuire à la santé du patient plutôt que de lui être bénéfique. Cette formation a été aussi une occasion pour l'enfant diabétique de rencontrer d'autres malades comme lui et de se dire qu'il n'est pas seul à faire face à cette pathologie. A Boumedès, «la maison du dia-

bète», qui prend en charge environ 10 000 malades dont près de 500 enfants, tout au long de l'année, selon les chiffres communiqués par la directrice de l'établissement, le Dr Leïla Menasri, a abrité une journée de sensibilisation sur la maladie. Des spécialistes ont saisi l'occasion pour souligner l'importance des structures de santé de proximité pour une meilleure prise en charge du diabétique et de la nécessité de l'adaptation du traitement à l'insuline au régime alimentaire de chaque patient. A Tizi-Ouzou, des spécialistes se sont inquiétés de la hausse de la prévalence de la maladie parmi la population locale. La wilaya compte selon les chiffres communiqués à l'occasion, près de 81 000 diabétiques majoritairement des femmes avec un nombre de 52 000 patientes contre 29 000 malades de sexe masculin. Le service diabétologie du CHU Nedir- Mohamed a reçu, depuis le début de l'année en cours et à ce jour, un total de 2891 malades dont 210 nouveaux cas, alors que 553 diabétiques sont hospitalisés au niveau de ce service pour des problèmes de

complications liées à la maladie (problème du pied diabétique notamment). A Médéa, l'établissement public de santé de proximité (EPSP) a opté pour une campagne de sensibilisation et de dépistage précoce du diabète de trois jours (du 12 au 14 novembre). Des ateliers consacrés à l'éducation thérapeutique, la gestion efficace de cette pathologie par le patient lui-même, le suivi rigoureux de la maladie et du traitement prescrit, ainsi que sur l'importance des activités physiques et l'adoption d'habitudes alimentaires appropriées et le bon usage des glucomètres et des bandelettes, ont été organisés à l'occasion. A Béjaïa, les structures de santé publique et des associations ont saisi cette Journée pour mettre en évidence l'intérêt de la prévention de cette pathologie qui «peut entamer la longévité et dégrader la qualité de vie si elle est négligée, mais qui reste gérable pour peu que soient respectées certaines règles d'hygiène de vie», selon le docteur Meriem Mezaïa de la clinique du «beau séjour», mettant l'accent sur l'importance de porter «un regard apaisé

sur la maladie». Des explications sur la prise en charge du diabète et les comportements à développer pour éviter ses complications, ont été données par des spécialistes tout en insistant sur l'intérêt de l'activité sportive, notamment la marche, et l'hygiène voire l'équilibre alimentaire à observer, et dont la conjonction impacte positivement la teneur du sucre dans le sang. Aussi, afin de réitérer leurs appel à la prévention de cette pathologie et rappeler aux diabétiques les mesures d'hygiène de vie à observer pour mieux vivre avec le diabète et éviter ses complications, des diabétologues des wilayas de Tipasa et Blida ont animé des journées d'information, de sensibilisation et d'orientation, mais aussi de dépistage de la pathologie. De nombreux citoyens de ces deux wilayas ont profité de l'opportunité pour se rapprocher des médecins afin de s'informer sur les moyens de prévenir la maladie pour les personnes saines et de mieux vivre avec le diabète tout en évitant ses complications pour ceux qui en souffrent.

Yasmine D. /Ag.

Tizi-Ouzou

Exportation d'un lot d'antidiabétiques vers la Libye

Un premier lot de 140 000 boîtes de comprimés antidiabétiques a été exporté ce mardi par Novo nordisk Algérie en direction de la Libye, à partir de son site de production situé à Tizi-Ouzou. Le coup d'envoi de ce premier lot qui intervient à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du diabète, a été donné en présence des autorités locales, de délégations ministérielles des secteurs du commerce et de la santé, de parlementaires des deux chambres ainsi que des ambassadeurs du Danemark et de la Libye en Algérie. Cette première opération d'exportation s'inscrit en droite ligne des orientations des pouvoirs publics en matière de développe-

ment des exportations, ont souligné les responsables du groupe pharmaceutique ainsi que le wali Djilali Doumi. «Les capacités de production de Novo nordisk Algérie peuvent nous permettre d'alimenter le marché national en différents produits et d'exporter à l'étranger, notamment, vers l'Afrique dans un premier temps, mais aussi vers Europe et d'autres régions du monde vu que nos produits sont conformes aux normes internationales», a assuré le directeur du site, Mourad Hedjam. Mis en exploitation en 2006, le site du groupe à Tizi-Ouzou demeure le seul à produire les formes sèches de médicaments antidiabétiques en Afrique. Sa capacité de produc-

tion lui permet de couvrir le besoin national et de développer l'export, est-il indiqué dans un communiqué du groupe. Le groupe algéro-danois a également investi, depuis janvier dernier, dans une seconde usine à Boufarik, dans la wilaya de Blida, qui est, elle aussi, la seule à produire des stylos d'insuline sur le continent. A l'occasion de la même journée, une clinique mobile de dépistage du diabète a été installée sur le site du groupe. Ce projet, lancé en partenariat avec le ministère de la santé, a déjà permis de dépister quelques 160 000 personnes depuis 2011 à ce jour.

Kahina Tasseda /Ag.

Installation de constructeurs étrangers de véhicules en Algérie Ne pas renouveler les erreurs du passé, où des usines de montage de faibles capacités, sans véritable intégration, servaient de boîtes de transferts illicites de devises

● Par Abderrahmane Mebtoul, professeur des universités

Depuis quelques semaines, la presse révèle que de nombreux constructeurs étrangers vont importer des véhicules, le cahier des charges prévoyant une production locale selon plusieurs phases afin de renforcer le taux d'intégration.

À terme selon le cahier des charges le taux d'intégration pourrait être de 40% dans cinq ans, ce ratio étant une condition nécessaire mais non suffisante, au vu des expériences internationales, devra tenir compte surtout de la balance de devises positive pour la balance des paiements de l'Algérie de faibles capacités, sans véritable intégration et qui servaient de boîtes de transferts illicites de devises que j'ai dénoncé entre 2008/2010 au moment où certains experts organiques louaient cette politique. (voir amebtoul google 2008/2010). Une politique industrielle créatrice de valeur ajoutée, loin des modèles périmés du passé, doit s'appuyer sur le management stratégique et la maîtrise des nouvelles technologies dans le cadre des nouvelles mutations mondiales où le parc dominant entre 2025/2030 sera les nouvelles générations avec des automobiles/camions fonctionnant avec des énergies renouvelables et hydrogène vert. Quant à l'éventualité d'installation d'usines de voitures en Algérie, ces usines couvriront-elles les sorties de devises des composants et le prix s'adapte-il au pouvoir d'achat de la majorité des Algériens, facteur déterminant de la demande intérieure ?

1 - Un marché oligopolistique au niveau mondial

Selon l'étude réalisée par le magazine spécialisé Wards Auto, entre 2020/2021, il y a 1,42 milliard de voitures dans le monde, dont 1,06 milliard sont des voitures particulières et 363 millions des véhicules utilitaires. Mais la répartition mondiale est très inégale : rien qu'aux États-Unis, on compte une voiture pour 1,30 par habitant. En Italie, il y en a un pour 1,45 et en France, au Japon et au Royaume-Uni, environ un pour 1,7 personne. En Chine, le ratio est d'une voiture pour 17 personnes, tandis qu'en Inde, il est d'une voiture pour 56 personnes. Il est évident qu'en Occident, le ratio est généralement plus faible. La question est de savoir ce qui se passerait si le monde entier avait des ratios comme ceux de l'Europe ou des États-Unis. Une utilisation excessive du pétrole entraînerait des pénuries de carburant et les émissions de CO2 monteraient en flèche, créant une situation insoutenable. Certains pays ont déjà pris des mesures pour endiguer la situation en appliquant des mesures telles que les programmes «no driving today» mis en œuvre et les restrictions à la conduite dans les grandes villes. Bien que certaines propositions aient plus de succès que d'autres, il ne fait aucun doute que la question commence à devenir une priorité et avec l'inévitable réchauffement climatique qui ne concerne pas seulement les voitures mais l'ensemble du système socio-productif, qui risque de bouleverser la vie sur terre, (le même modèle de consommation énergétique dans le monde nécessiterait trois quatre fois la planète terre), la solution évidente est d'opter pour les énergies renouvelables et l'hydrogène vert pour l'industrie, l'agriculture, le BTPH et la promotion des transports publics. La Chine s'est classée premier pays producteur d'automobiles au monde avec plus de 25 millions d'unités produites de janvier à décembre 2020. Les États-Unis et le Japon sont les deux suivants, avec respectivement 19 et 16,7 %. L'Union européenne dans son ensemble a réalisé 18% de la production mondiale en 2020, contre 20 % en 2019. L'Allemagne se plaçant quatrième du classement des plus gros producteurs au monde, la France se classant 12e du classement. La Corée du Sud se retrouve cinquième plus grand constructeur automobile. Dans cette conjoncture, nous assistons à des restructurations importantes de cette filière avec une concurrence vivace et des ententes entre grands groupes pour contrôler des espaces régionaux, pour atteindre le seuil de rentabilité, il faut au minimum une production entre 250 000 et 300 000 unités par an, avec les

actuelles restructurations s'orientant vers de 400 000-500 000 unités /an pour les voitures individuelles et plus de 150 000 -200 000 par an pour les camions/bus. Par ailleurs, pour pouvoir exporter il faut s'adapter aux nouvelles mutations technologiques mondiales devant favoriser les voitures hybrides ou électrique, sinon c'est à terme la faillite. Aucun pays dans le monde n'a dix à vingt constructeurs c'est une aberration unique dans l'histoire, les USA ou les pays européens et asiatiques ont entre trois et cinq constructeurs. La situation du marché mondial de voitures est évolutive, ce marché étant un marché oligopolistique, fonction du pouvoir d'achat, des infrastructures et de la possibilité de substitution d'autres modes de transport notamment le collectif spécifique à chaque pays selon sa politique de transport, ayant connu depuis la crise d'octobre 2008 d'importants bouleversements, les fusions succédant aux rachats et aux prises de participation diverses. Nous observons deux tendances opposées qui sont en train de se produire en même temps : la localisation de la production sur certaines zones géographiques et sur certains pays et la délocalisation. Pour ce qui est de la localisation de la production automobile mondiale, elle se concentre régionalement sur trois zones : l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie. De plus, sur chacune d'entre elles, la fabrication est localisée sur certains pays. Ainsi, en Europe, les principaux fabricants sont l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Italie. En Amérique du Nord, la production se concentre majoritairement sur les États-Unis. Et en Asie, elle se trouve au Japon et en Corée du Sud. Pour les exportations mondiales d'automobiles, la concentration est encore plus élevée, puisqu'elle est limitée principalement à deux zones : l'Europe et l'Asie. Et que dans un futur proche avec la perte de compétitivité de certains pays au profit de certains pays émergents (Russie, Inde, Chine, Brésil), nous devrions assister à la réorganisation de la production mondiale de véhicules et de toute évidence, les usines qui se maintiendront sur chaque pays seront les plus compétitives, les priorités des dirigeants étant donc : technologie, innovation (robotisation) approche collaborative, meilleures stratégies de succès et environnement.

2 - Pouvoir d'achat et prix de cession au niveau du marché intérieur

Le parc voitures en Algérie au 1er janvier 2020, avec un vieillissement accéléré du parc entre 2021/2022, selon l'ONS totalise 6 577 188 avec 18,52% Peugeot, 17,45% Renault 9, 8% Volkswagen, 4,81% Toyota, 3,81% Hyundai et 3,74% Dacia. La structure d'âge est la suivante : les moins de 5 ans représentent 19,32%, entre 5/9 ans 22,08%, les 10/14 ans, 17,22%, les 15/19 ans 22,08% et les 20 ans et plus 19,31%. Donc le parc de voitures en Algérie entre 5/9 ans et 20 ans et plus représente 80,69% et entre 10/14 ans et 20 ans et plus, donc des voitures qui doivent être réformées 58,61%. Selon les catégories, la répartition est la suivante : véhicules de tourisme 64,55% - camion, 6,46%, camionnette 18,54%, autocar-autobus 1,35%, tracteur routier 1,34%, tracteur agricole 2,52%, véhicule spécial 0,11%, remorque 2,37% et moto 2,76%. Pour les véhicules de tourisme, la moyenne d'âge est à 21,97% entre 15/19 ans et à 19,83% 20 ans et plus, les camions respectivement pour la même période 20,39% et 17,40%, les camionnettes 26,15% et 14,43%, autocar -autobus, 22,37% et 13,60% tracteur routier 20,02% et 21,74%, tracteur agricole 20,52% et 21,74%, véhicule spécial 19,12% et 17,05%, remorque 20,26% et 20,29% et moto 5,19% et 44,42%. Aussi, tenant compte du constat que la majorité de la société algérienne



est irriguée par la rente des hydrocarbures. L'évolution des cours détermine fondamentalement le pouvoir d'achat des Algériens. L'on devra répondre à six questions reposant sur des études de marché sérieuses, afin d'éviter le gaspillage des ressources financières. Premièrement, avec le retour de l'inflation qui sera de longue durée par rapport au pouvoir d'achat réel, (alimentaires, habillement notamment plus les frais de loyer et téléphone) et avec le nivellement par le bas des couches moyennes, principaux clients, que restera-t-il pour acheter une voiture? Par ailleurs, un prêt qui n'est pas gratuit, demandant des garanties, contracté de 100 DA, l'on devra rembourser au cours d'une période donnée deux à trois ans sera entre 120/130 DA. Deuxièmement, le marché local a-t-il les capacités d'absorption et ces opérateurs, seront-ils capables d'exporter pour couvrir la partie sortie de devises et donc quelle sera la balance devises des unités projetées? D'autant plus que la majorité des inputs (coûtant plus cher avec le dérapage du dinar officiel tant par rapport à l'euro avec une seront presque importés devant inclure le coût de transport, également la formation adaptée aux nouvelles technologies et les coûts salariaux. Troisièmement, la comptabilité analytique distingue les coûts fixes des coûts variables quel est donc le seuil de rentabilité pour avoir un coût compétitif par rapport aux normes internationales et aux nouvelles mutations de cette filière? La carcasse représentant moins de 20/30% du coût total c'est comme un ordinateur, le coût ce n'est pas la carcasse (vision mécanique du passé), les logiciels représentant 70/80%. Quatrièmement, ces projets seront-ils concurrentiels dans le cadre de la logique des valeurs internationales, où de par le monde on construit une usine de voitures non pour un marché local, l'objectif du management stratégique de toute entreprise est régional et mondial afin de garantir la rentabilité financière cette filière étant internationalisée avec des sous segments s'imbriquent au niveau mondial où le taux d'intégration local varie entre 30/50%? Aussi, quelle est la situation de la sous-traitance en Algérie pour réaliser un taux d'intégration acceptable qui puisse réduire les coûts où la part du secteur industriel représente moins de 6% du PIB en 2022 dont plus de 95% sont des micro-unités familiales ou Sarl peu innovantes et comment dès lors ces micro-unités souvent orientées réaliseront le taux d'intégration prévue de 40/50% au bout d'environ trois à cinq années avec les nouvelles technologies. Cinquièmement, selon une vision cohérente de la politique industrielle, ne

faut-il pas commencer par sélectionner deux au maximum trois constructeurs avec un partenariat étranger gagnant/gagnant maîtrisant les circuits internationaux avec un cahier des charges précis leur donnant des avantages fiscaux et financiers en fonctions de leur capacité afin d'éviter que durant cette période certains opérateurs soient tentés dans une logique de rente, d'accroître là, la facture d'importation en devises des composants. Sixièmement, selon une étude de Transport et Environnement (T&E) le marché du véhicule électrique en Europe devrait atteindre la moitié de la production automobile totale à l'horizon 2030. Aussi, ces voitures fonctionnent-elles à l'essence, au diesel, au GPLC, au Bupro, hybride ou au solaire, renvoyant d'ailleurs à la politique des subventions généralisées dans les carburants qui faussent l'allocation optimale des ressources, les nanotechnologies (la recherche dans l'infiniment petit) pouvant révolutionner le stockage de l'énergie, l'avenir appartenant au moteur alimenté par de l'hydrogène gazeux.

En conclusion, on ne peut isoler la construction d'une usine de voitures d'une politique cohérente des transports dans toute sa composante, poumon de toute économie. Par ailleurs, je ne rappellerai jamais assez que le moteur de tout processus de développement réside dans la recherche développement, que le capital argent n'est qu'un moyen et que sans bonne gouvernance centrale et locale et que sans l'intégration de l'économie de la connaissance, aucune politique économique n'a d'avenir. C'est l'entreprise sans aucune distinction, entreprises publiques, privées nationales et internationales dans le cadre des valeurs internationales, épaulée par le savoir permettant l'innovation permanente, qui crée la richesse. L'industrie automobile doit s'inscrire dans le cadre d'une véritable planification stratégique où cette filière connaît une profonde restructuration au niveau mondial, où les exportations dominantes entre 2025/ 2030 seront les voitures hybrides et électriques, et au-delà de 2030 fonctionnant à l'hydrogène. Les nouvelles technologies influent sur les chaînes de production, les tours à programmation numérique éliminant les emplois intermédiaires où le nombre d'emplois directs et indirects créés devient marginal. Aussi, le gouvernement devra éviter de perpétuer un modèle, largement déconnecté des réalités mondiales en adaptant sa politique à la nouvelle reconfiguration mondiale dont celle de la filière automobiles/camions/bus.

A. M.

Examens de fin d'année session 2024

Début des inscriptions du 21 novembre au 21 décembre 2023

Les inscriptions aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session 2024) débuteront, mardi 21 novembre 2023 et s'étaleront jusqu'au 21 décembre 2023.

«Le ministère informe l'ensemble des élèves scolarisés dans les établissements publics et privés, y compris les élèves du lycée national des arts qui verra cette année la première promotion de candidats au Baccalauréat dans la filière Arts, ainsi que les candidats libres, que les inscriptions aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session 2024) débuteront mardi 21 novembre 2023 à huit heures (08h00) et s'étaleront jusqu'au jeudi 21 décembre 2023, à minuit (00h00)». «Dans le cadre de la généralisation de la politique du (zéro papier), il a été décidé, à compter de cette session, d'abandonner le dépôt papier pour l'inscription à ces deux examens, et de remplir simplement le formulaire d'inscription électronique disponible via le système d'information du ministère et sur les sites web de l'Office national des examens et concours (ONEC). Le paiement électronique sera également adopté exclusivement pour le paiement des frais d'inscription, dans le cadre de la poursuite de la stratégie nationale de la transformation numérique, notamment en ce qui concerne l'immatérialité des procédures d'inscription aux examens scolaires, afin de faciliter l'opération et épargner aux candidats, notamment les candidats libres les tracés du déplacement aux directions de l'Éducation ou aux établissements scolaires pour s'inscrire.

Les inscriptions s'effectueront comme suit :

Concernant les candidats scolarisés, la démarche s'effectue au niveau des établissements scolaires via la plateforme numérique du système d'information du secteur, où il incombe aux «chefs des établissements scolaires de procéder à l'inscription des élèves concernés par ces deux examens». Quant aux candidats libres, la procédure d'inscription s'effectue en remplissant le formulaire électronique disponible sur les sites web de l'ONEC, <https://bac.onec.dz> pour le Baccalauréat et <https://bem.onec.dz> pour le BEM. Le ministère a recommandé «la création de comptes personnels pour chaque candidat, qui seront utilisés pour le paiement des droits d'inscription, la révision des données, le retrait des convocations et la consultation des résultats, et ce, comme suit :

Concernant les candidats scolarisés, un compte individuel (nom d'utilisateur, mot de passe) est créé pour chaque élève. Les parents peuvent obtenir les informations de ce compte via l'espace parents ou par le biais de l'administration de l'établissement éducatif.

- Le candidat libre se charge de l'ouverture de son propre compte via les deux sites de l'ONEC, selon le cas (nom d'utilisateur, mot de passe).



Le ministère a expliqué que les droits d'inscription «seront réglés à partir de cette session uniquement via le service de paiement électronique, en utilisant la carte monétique «Edahabia»

d'Algérie Poste et le compte du candidat comme mentionné ci-dessus (nom d'utilisateur, mot de passe) en accédant aux sites.

Houda H.

Parti

Le FLN soutient le programme du président de la République

Le nouveau secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benembarek, a réaffirmé, ce lundi à Alger, le soutien de sa formation au programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, étant convaincu que «les hautes autorités politiques ont la clairvoyance et la vision nécessaires pour relancer le développement». Dans son allocution à l'occasion de son plébiscite en tant que secrétaire général du parti, ce lundi, M. Benembarek a salué le programme du président de la République, réaffirmant «le soutien de sa formation et son adhésion à sa vision, étant convaincu que «les hautes autorités politiques ont la clairvoyance et la vision nécessaires pour relancer le développement». Le nouveau SG du FLN a appelé à «soutenir les dirigeants

politiques du pays, notamment en la conjoncture actuelle qui exige l'unification des rangs et la mobilisation de toutes les énergies».

Au niveau interne du parti, M. Benembarek s'est dit confiant quant à la capacité du FLN de retrouver la place qui est la sienne sur la scène politique, se disant prêt «à développer sa formation et à œuvrer à répandre la culture de réconciliation». D'autre part, le nouveau SG du parti du FLN s'est félicité de l'attachement de l'Algérie à ses principes et de son soutien à la cause palestinienne, dénonçant «l'inertie de la communauté internationale face à l'agression sioniste contre le peuple palestinien à Ghaza». Il a exhorté les partis politiques du monde entier, qui partagent la même vision, à agir pour l'instauration d'un système juste préservant les droits spoliés.

ALNAFT

L'importance du partenariat dans l'exploration des hydrocarbures, soulignée

Le partenariat dans l'exploration des hydrocarbures et l'augmentation des champs-matures est important pour augmenter la production, faire face à une consommation locale croissante et maintenir le volume d'exportation, a souligné le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Mourad Beldjehem. «La consommation nationale des hydrocarbures est en croissance de 3%, chaque année, et pour pouvoir la satisfaire, sans qu'il y ait de baisse dans l'exportation, il est indispensable d'augmenter la production», a-t-il indiqué, dans une déclaration en marge de la 11^e édition du salon et congrès NAPEC, ouvert, ce lundi, au Centre des conventions d'Oran. La sécurité énergétique en Algérie est une priorité, car les autorités favorisent la sécurisation du marché national et le reste de la production est destiné à l'exportation, a expliqué le même responsable, ajoutant que la satisfaction du marché national risque de creuser le volume des exportations, si la production n'est pas augmentée. Pour remédier à cette situation, M. Beldjehem prône la multiplication des

partenariats pour l'intensification de l'exploration, afin de découvrir de nouveaux gisements et pour l'optimisation de certains champs de la Sonatrach, appelés champs matures (des champs en fin de vie), en déclin. «La superficie de l'Algérie est immense, avec un grand potentiel de richesse, et il est impossible d'effectuer, seuls, l'exploration», a-t-il relevé, précisant qu'il «existe des techniques pour l'optimisation des champs matures que l'Algérie peut acquérir grâce au partenariat».

«Le partenariat, qui permet le partage des risques, des financements et des technologies, est un choix stratégique», a noté la même source. Sur un autre plan, concernant les investissements étrangers dans le domaine du développement et de l'exploitation des hydrocarbures, le président d'ALNAFT a fait savoir que Sonatrach a signé, dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, des contrats avec six compagnies, à savoir Occidental, Eni, Total Energies, Pertamina et Sinopec, alors que des négociations directes avec des compagnies majeures sont en cours pour la signature d'autres contrats.

Sonatrach

Rachid Hachichi installe les nouveaux vice-présidents du groupe

Le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a présidé, ce mardi à Alger, une cérémonie d'installation des nouveaux vice-présidents de la compagnie, en dévoilant sa feuille de route à la tête de la compagnie. Ces installations ont été opérées au niveau des activités et lignes fonctionnelles de l'entreprise. A cet effet, il a été procédé à l'installation de M. Farid Djettou en qualité de vice-président de l'activité «Exploration & Production», M. Youcef Malki, vice-président de l'activité «Transport par Canalisation», M. Youcef Amara, vice-président de l'activité «Liquéfaction & Séparation» et M. Slimane Slimani, vice-président de l'activité «Raffinage & Pétrochimie». M. Hachichi a également installé M. Belkacem Mayouf en qualité de vice-président

de l'activité «Commercialisation», M. Djamel Attalah, vice-président en charge des finances, M. Fayçal Laraba, vice-président en charge de la «Stratégie, Planification & Economie» et M. Ferhat Ounoughi, vice-président en charge du «Business Développement & Marketing». Lors de cette cérémonie, M. Hachichi a félicité les nouveaux vice-présidents à l'occasion de leur installation dans leurs nouvelles fonctions et les a assurés de son «soutien et support à cette occasion». M. Hachichi, nommé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la tête de Sonatrach début octobre, a également présenté sa feuille de route dans laquelle il a mis l'accent sur «les principales actions de développement à initier de manière prioritaire, en vue de

maintenir la position de Sonatrach en tant que locomotive de l'économie nationale et de renforcer sa position en tant qu'Entreprise leader à l'échelle régionale et mondiale dans le domaine de l'énergie». Les vice-présidents nouvellement installés ont, à leur tour, remercié le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Énergie et des Mines, ainsi que le PDG de Sonatrach pour «la confiance accordée en leur personne». Ils se sont dits «pleinement conscients des enjeux et responsabilités de leurs nouvelles fonctions et se sont engagés à ne ménager aucun effort pour relever les défis et challenges liés à leurs missions respectives».

A. A.

Journées de l'entrepreneuriat Ouverture des travaux à Alger

Les travaux des Journées de l'entrepreneuriat ont débuté, hier, au Centre international des conférences (CIC) d'Alger, sous le slogan : «l'entrepreneuriat au cœur du nouveau algérien».

La cérémonie d'ouverture de cet événement, organisé par le Conseil du nouveau économique algérien (CREA), sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a vu la présence de membres du gouvernement, de représentants de divers organismes, de chefs d'entreprise, d'experts ainsi que de jeunes entrepreneurs. Ces journées sont organisées, en marge de la célébration de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, en vue de mettre en contact les jeunes porteurs de projets avec des entreprises et des investisseurs. Le programme de cette manifestation comprend une série de conférences animées, dans le cadre de cinq panels, par des experts algériens et étrangers, de hauts responsables, des représentants de divers organismes impliqués dans le processus de création d'entreprises, ainsi que des jeunes entrepreneurs. Des rencontres d'affaires «B to B» entre jeunes porteurs de projet et chefs d'entreprises et fonds de financement, ainsi que des ateliers seront organisés en parallèle.

Moussa O.



Industrie 2024 sera l'année de la relance des entreprises économiques publiques

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a affirmé, ce lundi, à l'Assemblée populaire nationale (APN), que l'année 2024 sera l'année de la relance du secteur des entreprises économiques publiques, à travers la mise en œuvre d'une stratégie basée sur la bonne gouvernance et la relance des unités à l'arrêt. Le ministre s'exprimait lors d'une séance d'audition tenue par la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'APN, présidée par M. Guerrache Toufik, président de la Commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Besma Azouar, lors de laquelle M. Aoun a présenté un exposé sur la réalité du secteur et ses plans pour l'avenir. Lors de son exposé, le ministre a évoqué les problèmes et les retards cumulés par le secteur des entreprises économiques publiques depuis des années, affirmant que «l'année 2024 sera l'année de la renaissance de ce secteur, à travers un programme ambitieux qui adopte une nouvelle stratégie basée sur l'amélioration de la performance, la bonne gestion des entreprises économiques publiques et la levée des obstacles qui les entravent». Il rappelle dans le même contexte que le secteur industriel public est constitué de 11 groupes et holdings, 182 entreprises, et une entreprise spécialisée dans l'analyse et la prospective, ainsi qu'une université industrielle. Concernant les indicateurs économiques du secteur jusqu'à août 2023, M. Aoun a indiqué qu'ils

font état de «la poursuite de la reprise des holdings et des groupes industriels, contre la fragilité de certains groupes et sociétés et une faiblesse à répondre aux exigences du marché et à se mettre au diapason de la compétitivité». Abordant la stratégie de développement du secteur public, issue du programme et des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre a précisé que cette stratégie repose sur trois principaux axes, à savoir la réorganisation du secteur public marchand et industriel, la gouvernance des entreprises publiques économiques (EPE), la levée des obstacles sur les EPE à l'arrêt et dont le nombre s'élève à 31 entreprises et la relance des EPE et des unités à l'arrêt et dont le nombre est de 51 entreprises. Concernant la réalité du secteur de l'industrie pharmaceutique, M. Aoun a fait savoir que l'industrie locale des produits pharmaceutiques couvre environ 68% des besoins, selon les statistiques à la fin 2022 et devra atteindre un taux de 70% à la fin 2023, indiquant que 3327 médicaments sont produits localement sur un total de 4544 médicaments enregistrés sur la nomenclature nationale des médicaments. Le ministre a imputé la pénurie de certains médicaments et produits pharmaceutiques à plusieurs facteurs, dont essentiellement la spéculation, les problèmes de distribution et le manque de coordination entre les secteurs, précisant que la solution consiste en l'élargissement de la production locale. En ce qui concerne la numérisation du secteur, il a rappe-

lé la mise en place d'une plateforme numérique incluant toutes les informations relatives à l'état des stocks des produits pharmaceutiques déclarés par les entreprises d'importation et de fabrication. Pour sa part, le président de la Commission de l'APN a affirmé l'importance que revêt le secteur de l'industrie et de la production pharmaceutique, ainsi que sa grande contribution à la relance de l'économie nationale, constituant ainsi une des priorités du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. De leur côté, les membres de la commission ont posé plusieurs questions sur la stratégie du secteur pour résoudre les problèmes de certaines agences, à l'instar de l'Agence de développement de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'innovation (ADPMEPI), plaidant pour la nécessité d'aider les entreprises économiques et de leur donner la priorité dans la commercialisation de leurs produits destinés aux établissements et administrations publics, et de réhabiliter et développer les zones industrielles et les zones d'activités. Ils ont, en outre, évoqué «la régulation de l'importation pour freiner la concurrence déloyale avec le produit local, la relance de certaines industries prometteuses, l'assainissement des dettes des entreprises économiques, la création des micro-zones d'activités au niveau des communes, le sort des minoteries privées et la fourniture des médicaments en pénurie ou très demandés».

R. E.

NAPEC 2023 Le PDG de Sonatrach rencontre des responsables de grandes entreprises énergétiques

Le président-directeur général (PDG) du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a tenu plusieurs rencontres de haut niveau avec les responsables de plusieurs grandes firmes énergétiques en marge de la 11^e édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine «NAPEC 2023».

Dans ce cadre, M. Hachichi a rencontré le PDG du groupe espagnole Cepsa, Maarten Wetselaar, le DG de Occidental Petroleum, Warren Murdoch, le DG de Gazprom EP International, Serguei Tumanov ainsi que le vice-PDG de la compagnie Exxon mobile, Jonathan Wilson et le directeur

exécutif chargé des opérations à la société Oil Serv, Akram Abughalia. «Cette série de rencontres a constitué une opportunité pour examiner les voies et moyens de développer les partenariats et les affaires dans le cadre de la coopération mutuelle basée sur la complémentarité et les intérêts communs». Le coup d'envoi de la 11^e édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine «NAPEC 2023» a été donné, ce lundi, au Centre des conventions Mohammed-Ben Ahmed d'Oran avec la participation de 500 exposants.

Automobiles Les concessionnaires de la marque «Geely» en Algérie appelés à lancer la commercialisation avant la fin novembre

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a appelé, ce lundi, le concessionnaire agréé de la marque «Geely» en Algérie à lancer l'opération de commercialisation avant la fin du mois de novembre. M. Aoun a reçu le directeur général de l'entreprise «SODIVEM», concessionnaire agréé de la marque «Geely» en Algérie, M. Sabri Brahimi, pour examiner l'entrée effective de la marque sur le marché. Le ministre a insisté, par la même occasion, sur «la

nécessité de revoir les prix des voitures qui seront commercialisées afin qu'ils soient abordables pour le citoyen algérien». De son côté, M. Brahimi a révélé que la marque «Geely» en Algérie procèdera à la commercialisation de quatre modèles, dont les prix commencent à partir de 1.970.000 DA. Deux autres modèles seront commercialisés début 2024, en attendant le lancement du projet de l'usine de fabrication automobile avec le partenaire chinois.

Agriculture Déstockage de 30 000 tonnes de pomme de terre destinées à la consommation

L'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) a entamé, ce mardi, le déstockage de 30 000 tonnes de pomme de terre destinées à la consommation.

«En application des directives du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) a commencé, à partir du 14 novembre 2023, le déstockage de 30 000 tonnes de pomme terre destinées à la consommation».

Commerce Zitouni s'entretient avec le ministre turc du Commerce et de l'Economie

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni s'est entretenu, ce lundi, avec son homologue turc, Omer Bolat, sur les voies et moyens de renforcer la coopération entre les deux pays. Cette rencontre s'est déroulée en visioconférence, en présence des cadres du secteur et des représentants du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et de l'ambassade de Turquie en Algérie. Les entretiens ont porté sur «les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays afin d'augmenter le volume des échanges commerciaux et d'élargir les domaines de coopération».

Batna

Récupération «prochaine» de 2000 hectares de foncier agricole inexploité

Une superficie de 2000 hectares de terres remis dans le cadre de l'investissement agricole et restés inexploités sera récupérée «dans les prochains jours» à Batna, a affirmé le wali, Mohamed Benmalek.

Intervenant durant une rencontre avec les élus et les directeurs exécutifs consacrée au développement local, le chef de l'exécutif a indiqué que cette surface récupérée sera remise à des investisseurs sérieux qui désirent créer de la richesse, des emplois et apporter un plus au secteur agricole. Depuis début 2023, pas moins de 3000 hectares (ha) de foncier agricole inexploité ont été récupérés à travers les communes de M'doukel, Djerma et El Djeddar, a rappelé M. Benmalek, assurant que l'opération se poursuit encore dans toutes les communes à travers

des sorties de terrain effectuées par les membres de la commission chargée de cet important dossier pour s'enquérir de l'état de ces terres remis dans le cadre de l'investissement agricole. Des explications ont été données à l'occasion au wali sur le dossier de régularisation de la situation des terres agricoles exploitées depuis la promulgation du décret exécutif les concernant, en novembre 2022. Il a été ainsi fait état de 1700 demandes de régularisation dont 714 ont été touchées par les enquêtes préliminaires.



Formation professionnelle Signature de 17 conventions avec les partenaires du secteur à Annaba

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a présidé, ce lundi à Annaba, une cérémonie de signature de 17 conventions entre son secteur et des partenaires opérant dans de nombreux domaines d'activité. La cérémonie de signature s'est déroulée à l'hôtel Sheraton-Annaba, en marge d'une visite de travail du ministre dans la wilaya d'Annaba où il a inspecté des unités industrielles et plusieurs établissements relevant de son département ministériel. Les conventions signées, qui portent sur les secteurs de l'industrie, du tourisme, des services, du transport, des grands travaux et de l'hydraulique, prévoient l'ouverture d'opportunités de formation et d'apprentissage au profit des stagiaires des structures de formation de la wilaya d'Annaba, au cours de l'année de formation 2023-2024 avec, notamment des opportunités de formation au sein du complexe sidérurgique d'El Hadjar et de l'entreprise Ferroviaire de fabrication d'équipements ferroviaires qui offrent plus de

500 postes d'apprentissage. D'autre part, le ministre a également présidé une cérémonie symbolique de remise de contrats de travail à un groupe de diplômés des structures de la formation professionnelle dans des activités liées au tourisme et aux services hôteliers. Lors de sa visite dans la wilaya d'Annaba, M. Merabi a aussi présidé une journée portes ouvertes sur les spécialisations de la formation professionnelle à travers la plateforme numérique «Tasyir» (gestion), lancée dans le cadre de la transformation numérique menée par le secteur. Au cours de cette rencontre interactive, organisée au siège de la wilaya d'Annaba et retransmise par visioconférence dans les différentes directions de la formation et de l'enseignement professionnels des wilayas du pays, des responsables concernés ont expliqué la stratégie de numérisation menée par le secteur, et qui s'appuie, comme l'a souligné M. Merabi, sur «une gouvernance transparente, fondée sur données reflétant les performances

réelles du secteur, en plus d'offrir des possibilités de lancement de services numérisés pour les candidatures et la mise à jour des services pédagogiques de formation». Dans le cadre de cette stratégie, a ajouté le ministre, la plateforme «Tasyir» a été lancée pour traiter des différents aspects liés à la gestion administrative, financière et pédagogique des établissements de formation. «Tasyir» représente également, a encore souligné le ministre, un moyen de communication avec les différents partenaires afin de répondre à leurs besoins en main-d'œuvre qualifiée. A l'occasion de sa visite à Annaba, M. Merabi a également visité, au sein du complexe sidérurgique d'El Hadjar et de l'entreprise Ferroviaire, des ateliers dédiés à l'apprentissage, ces deux entreprises accueillant annuellement plus de 500 apprentis qui y acquièrent des connaissances pratiques relatives, notamment, aux métiers de l'industrie.

Y. Bouhabila

Skikda

La wilaya bénéficie de trois projets de réalisation de structures hospitalières

La wilaya de Skikda a bénéficié de nouveaux projets portant sur la réalisation de trois hôpitaux dans les communes de Collo, d'Aïn Khechra et d'Oum Toub. La réalisation de ces trois nouvelles structures hospitalières, pour la construction desquelles le choix de terrain a été effectué, s'inscrit en droite ligne des efforts visant à renforcer le service public de santé et améliorer la prise en charge des patients. Une assiette foncière d'environ trois hectares (ha), choisie dans la commune de Collo, au lieu-dit Telza, en vue d'y réaliser un hôpital de 120 lits, a nécessité, selon les services de la wilaya, une enveloppe financière de 160 millions de dinars pour «étude et suivi» du projet. Dans la commune d'Aïn Khechra, un terrain de 4 ha dans la zone de Boulekroud avait préalablement été désigné et délimité pour la construction d'un hôpital de 60 lits, pour lequel une enveloppe financière de 60 millions de dinars avait été allouée, a indiqué la même source, ajoutant, cependant, que le wali de Skikda, Houria Meddahi, a insisté sur l'ex-

ension de cette superficie, vu que l'assiette appartient au domaine public forestier. Mme Meddahi a souligné, à ce propos, la nécessité de prendre les mesures réglementaires utiles pour porter la superficie du terrain d'assiette à 6 ha (au lieu des 4 ha proposés) afin d'y construire un hôpital en 120 lits au lieu de 60. Quant au troisième projet, un hôpital de 60 lits prévu dans la commune d'Oum Toub, il sera construit sur un terrain de 3 ha moyennant un investissement public estimé à 60 millions de dinars (étude et suivi). A ce propos, la responsable de l'exécutif a instruit le directeur des domaines, s'agissant d'un terrain de statut privé, à l'effet d'engager et de finaliser les procédures réglementaires nécessaires afin d'entamer les travaux «dans les meilleurs délais». Pour rappel, un terrain de 5 ha avait déjà été choisi, en octobre dernier à la cité Bouabaz de Skikda, en vue de l'implantation d'un hôpital de 240 lits dont l'étude technique et le suivi ont nécessité une enveloppe de 300 millions de dinars.

Constantine

Plus de 80 équipes médicales mobilisées pour la vaccination contre la grippe saisonnière

Au total, 87 équipes médicales pluridisciplinaires sont mobilisées par la direction de la santé de la wilaya de Constantine pour la vaccination contre la grippe saisonnière.

Ces équipes, composées d'agents médicaux et paramédicaux, sont mobilisées à travers 75 centres de vaccination relevant des 6 établissements publics de santé de proximité (EPSP), a précisé à l'APS le directeur de la santé, Youcef Benaziz, précisant que trois équipes parmi ce nombre assurent cette mission au niveau des EPSP des daïras de Hamma-Bouziane et de Zighoud-Youcef pour prendre en charge en la

matière les personnes âgées et aux besoins spécifiques, en particulier ceux des zones reculées. Pas moins de 39 000 doses de vaccin contre la grippe saisonnière ont été réceptionnées dans le cadre de cette campagne pour répondre à la demande exprimée par les structures de santé de la wilaya, soulignant qu'une commission regroupant des représentants de différents services de la direction du secteur a été installée afin d'assurer l'encadrement et le bon déroulement de cette opération qui se poursuivra jusqu'à la fin avril prochain. M. Benaziz a fait savoir que cette campagne cible en priorité les personnes âgées de

plus de 65 ans, les patients atteints de maladies chroniques dont l'hypertension artérielle et le diabète, les femmes enceintes et le personnel du secteur de la santé, ajoutant que l'opération vise également à prévenir des cas de grippe graves et des hospitalisations durant cette période sensible. Des dépliants et des affiches renseignant sur les précautions à prendre pour éviter la propagation de la grippe saisonnière ont été mis à la disposition des citoyens à travers les établissements de santé en plus des campagnes de sensibilisation qui sont programmées sur les places publiques.

Souk Ahras 10 900 m³ d'eau potable économisés après la suppression de 78 branchements illicites

La suppression de 78 branchements illicites au réseau d'approvisionnement en eau potable par l'unité de Souk Ahras de l'Algérienne des eaux (ADE) a permis d'économiser 10 900 m³ d'eau. L'entreprise essuie de grandes pertes matérielles du fait de ces branchements illicites dont la déperdition de grande quantités d'eau non facturées en plus de la mise en danger de la santé publique en raison des risques de cross-connexion avec le réseau d'assainissement. Le volume d'eau (10 900 m³) économisé après la suppression de ces connexions sauvages dépasse celui récupéré au cours de l'année 2022, contribuant ainsi d'une manière sensible à l'amélioration de l'alimentation en eau potable des habitants. Mme Lemouchi a précisé qu'après la découverte de ces branchements sauvages, des procès-verbaux de réconciliation et de règlement à l'amiable ont été signés avec les auteurs de ces agressions en présence des responsables des litiges de l'ADE. La même cadre a ajouté, dans le même contexte, que des techniciens de l'ADE Souk Ahras ont effectué des sorties de contrôle des branchements sauvages effectués par nombre d'habitants.

Protection civile de Sétif Formation aux méthodes d'intervention en cas de risques chimiques, radiologiques, nucléaires et biologiques

Une trentaine d'éléments de la Protection civile de Sétif participe, depuis dimanche, à une session de formation aux méthodes d'intervention en cas de périls chimiques, radiologiques, nucléaires et biologiques.

Le responsable de la communication de la direction de wilaya de la Protection civile, a précisé, que cette formation intervient dans le cadre de la mise en œuvre du programme établi par la direction générale de la Protection civile (DGPC) en matière de formation, de mise à niveau et de valorisation des connaissances des éléments de ce corps.

Les bénéficiaires de cette formation théorique et pratique d'une durée de deux mois, encadreront la cellule régionale de lutte contre les risques chimiques, radiologiques, biologiques et nucléaires récemment créée au sein de la direction de la Protection civile de la wilaya de Sétif. Cette formation vise à renforcer les capacités opérationnelles des éléments de la Protection civile, et à leur permettre de «faire face avec un maximum d'efficacité à ce type de risques exceptionnels», a également souligné la même source, ajoutant que la session de formation est supervisée par des spécialistes de la DGPC qui avaient eux-mêmes suivi une formation spécialisée dans ce domaine. Il est à noter que la cellule régionale de lutte contre les risques chimiques, radiologiques, nucléaires et biologiques a pour mission de faire face à ce type de risques dans les wilayas de Sétif, de Mila, de Bordj Bou-Arredj et de M'sila.

Aïn Témouchent

La LF 2024 prévoit plusieurs mesures incitatives au profit des professionnels de la pêche

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a affirmé, ce lundi à Aïn Témouchent, que «la loi de finances (LF 2024) prévoit plusieurs mesures incitatives au profit des professionnels de la pêche et de l'aquaculture, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour augmenter la production de poisson».

Badani a souligné lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Aïn Témouchent que «la loi de finances 2024 prévoit plusieurs mesures incitatives au profit des professionnels de la pêche et de l'aquaculture, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour augmenter la production de poisson, en les autorisant à importer des moteurs de moins de 5 ans pour les navires de pêche, à des prix abordables». Inspectant une exploitation agricole dans la commune de Hassi El Ghella, opérant dans l'aquaculture en utilisant des bassins d'irrigation, le ministre a indiqué que cette mesure permettrait d'augmenter la production de poisson, d'autant que le coût élevé des moteurs constitue le plus grand obstacle pour les pêcheurs. La même loi prévoit également la réduction des droits de douane sur l'importation de ces moteurs, fixés à seulement 5%. Le ministre de la Pêche a révélé que «la LF 2024 prévoit d'autres mesures dont l'ouverture de l'importation des navires de pêche en haute mer de moins de 5 ans, renforçant ainsi les capacités de production dans le domaine de la pêche». «En matière d'aquaculture, la LF comporte une mesure importante à savoir la mobilisation d'une incitation financière de 50 DA/kg en tant que soutien direct aux pêcheurs et aux acteurs du secteur de l'aquaculture, notamment pour le poisson rouge», a-t-il dit ajoutant que «cela constituera une motivation pour les jeunes entrepreneurs dans le cadre de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE)». Inspectant l'abri de pêche de la région de Madagh dans la commune de Bouzedjar, le ministre a indiqué que «la réalisation de cette structure est achevée, mais le problème des courants marins enregistrés au niveau du même abri entrave l'activité des professionnels au port. Le volet financier pour résoudre ce problème est pris en charge pour ériger une barrière au niveau de la structure, en vue de réduire le volume des courants marins et exploiter, ainsi, l'utilisation de la même installation par 100 petits



pêcheurs». Par ailleurs, M. Badani a inspecté le projet de réalisation d'une unité de production d'aliments pour poissons à Tamzoura dans la zone industrielle, où il a mis en avant «l'importance de tels projets permettant de réduire les importations d'aliments pour poissons et larves qui représentent environ 90%». Il a appelé les responsables de cet investisse-

ment privé en cours de réalisation dans le cadre d'un partenariat algéro-danois à adopter des prix compétitifs et à veiller à la qualité du produit pour gagner la confiance des opérateurs dans le secteur de l'aquaculture au niveau local et réduire les importations».

Kireche F.

Mostaganem

Raccordement de sept villages aux réseaux d'électricité et de gaz naturel

Sept villages situés dans des zones rurales isolées de la wilaya de Mostaganem ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel. Les opérations de raccordement, qui ont eu lieu dans le cadre de la convention signée entre la société de distribution de Sonelgaz, le ministère de l'Energie et des Mines, les programmes financés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, portent sur le raccordement de huit villages des communes de la wilaya, à savoir Benabdelmalek-Ramdane, Khadra, Ouled Maala, Sidi Belattar, Sirat, Bled Touahria et Hassiane. Dans ce cadre, le village de Zehafha (109 logements), Kahlala (60 logements), Touatia (139 logements), Doualia (310 logements), Belmardi (44 logements) ont été raccordés au réseau de gaz naturel, avec la réalisation du réseau global estimé à 20 km. Les habitants des villages de Khoussa (30 logements) et Chaïbia nord (83 logements) ont bénéficié, pour leur part, du raccordement à l'énergie électrique, après la réalisation de trois

transformateurs électriques et d'un réseau de lignes électriques d'une longueur de 7,4 km. S'agissant des opérations inscrites au titre du Fonds de solidarité et garantie des collectivités locales, les autorités locales ont donné le coup d'envoi des opérations de raccordement du village Ouled Tahar, dans la commune de Maallah, au gaz naturel (60 logements), des projets d'alimentation en énergie électrique des villages de Khelaïfia (60 logements), Chaïbia (120 logements), Megaïlia (125) où 7 transformateurs électriques seront réalisés sur un réseau de 20 km. La wilaya de Mostaganem a consacré, dernièrement, un montant de 700 millions de dinars pour le raccordement de 1700 foyers des régions isolées et éloignées de plusieurs communes en énergie électrique et 300 millions de dinars pour le raccordement au gaz naturel en faveur de 4000 foyers, dans le cadre du programme d'urgence pour améliorer le cadre de vie de la population de ces zones rurales.

Université de Saïda

Réception de plus de 2600 places pédagogiques à la fin décembre prochain

L'université Dr Moulay Tahar de Saïda sera renforcée par la réception de plus de 2600 nouvelles places pédagogiques, a-t-on appris, ce dimanche, auprès des services de la wilaya. Le wali de Saïda, Mermouri Amoumen, a souligné, lors de l'inspection la semaine dernière des chantiers de réalisation de ces structures, que les autorités locales accordent une grande importance à la réalisation des structures d'enseignement supérieur de l'université de Saïda, afin d'améliorer les capacités d'accueil des étudiants. Le nombre de places pédagogiques en cours de réalisation a atteint 2610 places, dont 2000 places au niveau de la commune d'Aïn Lahdjar où le taux d'avancement des travaux a atteint 99%, outre, 610 au chef-lieu de wilaya, avec un taux d'avancement des travaux de 95%, a-t-on indiqué. La valeur globale de ces structures pédagogiques a atteint 1,277 milliard de dinars, dans le cadre du programme sectoriel, dont les travaux sont réalisés par la Direction des équipements publics, alors que leur équipement est à la charge de l'université, a ajouté la même source. Ces places pédagogiques profiteront à la faculté des sciences humaines et sociales et à la faculté des sciences, selon le rectorat de l'université, a-t-on indiqué. A noter que l'effectif total des étudiants de l'université Dr Moulay Tahar de Saïda est estimé à 13 000 étudiants, répartis sur six facultés, à savoir les lettres, les arts et les langues, droit et sciences politiques, sciences et technologies, sciences économiques et sciences commerciales, sciences humaines et sociales.

Université de Sidi Bel-Abbès

Plus de 400 projets dans le cadre de la décision ministérielle sur l'entrepreneuriat

L'université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbès a enregistré, l'année dernière, 412 projets dans le cadre de la décision ministérielle sur l'entrepreneuriat, parmi 1200 projets présentés par les étudiants, a-t-on appris, ce lundi, auprès du recteur de cet établissement d'enseignement supérieur, Bouziane Mer. En marge de l'ouverture de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, le même responsable a souligné que parmi les projets enregistrés, dans le cadre de cette décision ministérielle, 13 idées innovantes ont bénéficié du label «projet innovant», outre, l'inscription de 70 brevets d'invention au niveau du ministère de l'Economie de la Connaissance, des startups et des micro-entreprises. Il a souligné que l'université Djillali-Liabès prévoit, l'année en cours, l'inscription de 800 projets, dans le cadre de cette décision ministérielle, ainsi que l'inscription de 150 idées innovantes en harmonie avec la stratégie adoptée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour encourager l'esprit d'entreprise en milieu universitaire. Dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, dont le coup d'envoi a été donné par le wali de Sidi

Bel-Abbès, Samir Chibani, des ateliers et des expositions ont été organisés sur l'université et l'entrepreneuriat, ainsi que les projets innovants élaborés par les diplômés de l'université et de la formation professionnelle, et ce, au niveau du hall du rectorat, en présence de différentes instances et d'opérateurs économiques intéressés par le financement des projets innovants. Plusieurs ateliers ont également été programmés, dans le même cadre, à savoir «Université et entrepreneuriat, de l'idée à la réalisation», «Financement de projets innovants», «l'administration au service», selon les organisateurs, signalant que ces ateliers et expositions seront organisés au niveau de la Maison de la Culture Kateb-Yacine, du Centre d'Appui et de Consultation et de la Maison de l'Entrepreneuriat de l'Université Djillali-Liabès à Sidi Bel-Abbès. L'objectif de ces événements est de faire connaître les financements alternatifs des startups, de les mettre en relation avec les opérateurs économiques, de présenter les structures universitaires accompagnant les porteurs de projets innovants, de tenir des rencontres avec les organismes finançant les projets et de valoriser les réalisations des secteurs

de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle pour la détection d'idées innovantes et leur accompagnement dans leur réalisation sur le terrain, outre, la mise en relation des administrations avec les porteurs de projets et expliquer les moyens de protection de l'idée et de la marque commerciale. Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 19 novembre prochain, est organisée à l'initiative du Centre d'appui et de consultation de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, le bureau de wilaya de l'Union nationale des jeunes promoteurs, en présence de propriétaires de projets innovants, des diplômés universitaires, des instituts de formation professionnelle, d'opérateurs économiques, de représentants de la Commission nationale indépendante de suivi de l'innovation, d'incubateurs d'affaires, différentes banques, outre, des cadres de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, du registre de commerce, la direction des Impôts, les Douanes, l'industrie et l'environnement, sachant que la signature de conventions entre différentes instances est prévue.

Ahmed B.

Ouargla

Journée de sensibilisation sur les dégâts du scarabée rhinocéros sur les palmiers

Les mesures préventives contre l'insecte «scarabée rhinocéros», ravageur des palmiers ont été au centre d'une journée de sensibilisation, tenue, ce lundi à Ouargla, en direction des agriculteurs, phœniculteurs, notamment, à l'initiative de la Direction des services agricoles (DSA).

Les agronomes et techniciens, représentant l'Institut national de la protection des végétaux (INPV) et des stations régionales des wilayas de Ghardaïa et Biskra, ont abordé à cette occasion l'apparition de cet insecte ravageur en Algérie, précisément en 2021 à El Oued, et les voies et moyens de lutte et de prévention de la richesse phœnicole. Dans son intervention, M. Ilyes Yakoubi, de la station régionale de l'INPV de Ghardaïa, a donné un aperçu sur le cycle biologique de l'insecte, et les phases de son développement dont la 3^e, encore larve, est la plus destructrice du palmier. Pour sa part, Nasreddine Mâatallah, de la station de l'INPV de Biskra, a énuméré les dégâts engendrés par le scarabée rhinocéros sur le palmier. De son côté, la technicienne à la direction d'appui technique à l'INPV d'El Harrach (Alger), Mme Fethia Yakoubi, a présenté les mesures à prendre pour lutter contre ce parasite comme le nettoyage et le débroussaillage des palmeraies, les mau-

vaises herbes constituant de nids propices des larves de ce coléoptère, ainsi que l'interdiction de transfert des petits palmiers des régions phœnicoles affectées à d'autres régions saines. Le chef de service d'appui technique à la station de l'INPV de Ghardaïa, Abdallah Hakimi, a, pour sa part appelé les agriculteurs à utiliser des produits phytosanitaires et des pesticides autorisés et à déclarer toute apparition des symptômes d'affection par l'insecte et d'aviser les services de la direction des services agricoles pour prendre les mesures nécessaires. Cette journée de sensibilisation organisée dans une exploitation agricole, au niveau d'un périmètre agricole dans la région d'Aïn Moussa, daïra de Sidi Khouiled, s'insère au titre de la caravane nationale de sensibilisation pour la lutte contre les maladies et fléaux menaçant la richesse phœnicole de la région, ont indiqué les organisateurs.

Kadiro Frih



El Oued

Des consultations médicales spécialisées pour plus de 350 personnes dans des régions reculées

Pas moins de 357 personnes issues de régions reculées de la commune frontalière de Taleb-Larbi (85 km Est d'El Oued), ont bénéficié de consultations médicales spécialisées, dans le cadre d'une caravane de solidarité, a-t-on appris des organisateurs. Initiée par le bureau de la wilaya de l'Association nationale pour des soins aux patients et de ceux ayant des besoins spéciaux, avec le concours des praticiens et paramédicaux relevant de l'hôpital de Taleb-Larbi, cette action de solidarité avec les populations des zones d'ombre vise à offrir une prise en charge médicale aux familles nécessiteuses dans ces régions, a indiqué à l'APS le président de l'association, Djabe Abderraouf Djaber. L'initiative a été encadrée par un staff médical composé d'une dizaine de spécialistes et d'une quarantaine de paramédicaux

avec le concours de près de vingt éléments chargés de la logistique. Des consultations médicales spécialisées, des médicaments et équipements médicaux et paramédicaux ont profité gratuitement aux bénéficiaires de cette action de solidarité, qui a été marquée en outre par l'organisation d'une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, a ajouté M. Djaber, signalant que les patients qui ont besoin de soins approfondis ou interventions chirurgicales ont, eux aussi, bénéficié de rendez-vous au niveau des structures de santé spécialisées. L'association, selon l'interlocuteur, prévoit l'organisation d'initiatives similaires au profit d'autres zones rurales et enclavées à travers les trois communes frontalières, Taleb-Larbi, Ben Guecha et Douar El Ma.

Biskra

L'association des diabétiques lance une campagne de dépistage précoce de la maladie

L'association de prise en charge des diabétiques de la wilaya de Biskra a lancé, ce lundi, une campagne de dépistage précoce de cette maladie chronique à la maison de la culture Ahmed Rédhahouhou. Dans une déclaration le président de l'association, Chaouki Zir, a souligné que la progression constante du nombre de malades diabétiques d'une année à l'autre exige la multiplication des efforts de sensibilisation et d'information sur les méthodes de prévention ainsi que l'ouverture d'espace de dépistage précoce afin de contenir cette maladie et ses lourdes conséquences. Une équipe de médecins, de paramédicaux et de laborantins est mobilisée à l'occasion pour accueillir ceux qui souhaitent se faire consulter, selon la même source qui a indiqué que des diététiciens assureront en outre conseils et orientation sur l'alimentation saine pour les diabétiques. L'initiative permet

d'orienter les malades atteints des deux types de diabète 1 et 2 vers les établissements sanitaires qui assurent le traitement et le suivi en plus du soutien psychologique et d'orientation aux modes alimentaires sains à suivre, selon la même source. Parallèlement au dépistage, des ateliers de sensibilisation aux régimes alimentaires sains sont organisés à l'occasion au profit du public, a ajouté M. Zir qui a souligné que l'initiative offre, en outre, l'opportunité aux femmes enceintes de diagnostiquer la présence ou pas du diabète de grossesse et de recevoir des conseils pour en éviter les complications pour la maman et pour l'enfant à naître. Organisée en coordination avec la direction de wilaya de la santé et des associations locales, cette campagne de deux jours intervient à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du diabète (14 Novembre).

El Bayadh

Un projet de 75 logements lancé

Bougtopt tente tant bien que mal de compenser son déficit économique et industriel, depuis la fermeture de l'unité de conditionnement de l'Alfa en 1974 (SIAF) pour atténuer le lourd fardeau du chômage et les effets néfastes de l'avancée du sable qui étouffe toute forme de vie végétale sur son passage. Considérée comme seule bouée de sauvetage, l'élevage ovin demeure l'unique activité qui fait vivre 12 000 familles d'éleveurs. Le précieux concours des pouvoirs publics qui injectent chaque année plusieurs milliards de centimes dans le cadre des différents programmes de développement

contribue à la mise en place d'infrastructures pour les secteurs, socio-éducatif et culturel. Les établissements scolaires tous paliers confondus et aires de loisirs poussent comme des champignons, la voirie et les grandes rues changent de look. Eu égard à sa position géographique, la daïra mise sur les échanges inter-wilaya et le secteur du transport de voyageur est en tête de cette métamorphose du chef-lieu de la daïra qui sera bientôt rattaché au réseau routier national dès l'achèvement d'une voie double de 80 km sur la RN 6. Le wali, M. Belaribi, accompagné des membres de son exécutif,

s'est rendu dernièrement au chef-lieu de la daïra. Il s'est rendu sur le site de la station de pompage d'eau destiné à alimenter la ville en eau potable, appelant au responsable de l'ADE de veiller scrupuleusement à l'entretien permanent des équipements afin d'éviter les ruptures d'approvisionnement des foyers. Peu après, le wali a arpenté les rues de la ville pour s'enquérir de visu sur l'état d'avancement des travaux de modernisation et de viabilisation des nouveaux quartiers, interpellant au passage le responsable du secteur quant à l'achèvement des travaux avant la période hivernale pour éviter les

Béchar

L'association Tafat au chevet des malades

L'association culturelle de Tizi-Ouzou Tafat, qui signifie lumière, étend son champ d'action à d'autres activités caritatives en visitant cette semaine le Centre anti-cancer de Béchar (CAC). Ses membres ont été reçus chaleureusement par les autorités locales, la direction du centre, les médecins et chirurgiens de l'hôpital. Le but de l'association étant de prendre en charge les patients de la région atteints de pathologies dites compliquées qui n'ont pas pu être soignées ou mal soignées dans les hôpitaux du pays. Certaines de ces pathologies exigent un transfert vers l'étranger, ce qui n'est généralement pas à la portée du malade en raison du coût élevé et onéreux. Donc, l'association Tafat se propose de prendre en charge les dossiers des patients pour ensuite les soumettre à des spécialistes français avec lesquels les membres de l'association sont en contact, affirme un médecin du centre anti-cancer contacté. Les praticiens français vont pouvoir à leur tour étudier le dossier médical au cas par cas, évaluer la nature de la maladie de chaque patient avant de se prononcer et effectuer le déplacement en Algérie. Actuellement, les dossiers médicaux sont déposés au niveau du centre anti-cancer qui seront, le moment venu, récupérés par l'association de Tizi-Ouzou, avant d'être transmis aux médecins français. Ici, on estime que l'initiative est louable dans le contexte actuel et que malgré les efforts de l'Etat pour stabiliser le secteur de la santé publique, le nombre de praticiens dans les hôpitaux demeure encore insuffisant.

désagréments aux habitants. Sur son itinéraire, le wali a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un nouvel établissement scolaire ainsi que d'un ensemble de 75 logements publics locatifs. Il a également tenu une réunion avec les citoyens et membres de la société civile venus lui faire part de leurs doléances portant sur la création de taxis urbains et la réalisation d'un nouvel hôpital. En réponse à leurs interrogations, le wali a répondu favorablement à la première requête et que le secteur de la santé sera doté de tous les équipements adéquats.

Ces aliments sont à proscrire si vous êtes diabétiques

Pas moins de 24 millions d'adultes vivent actuellement avec le diabète et l'on estime que ce nombre devrait augmenter de 129% pour s'établir à 55 millions d'adultes d'ici à 2045. Depuis sa création en 1991, la Journée mondiale du diabète, organisée chaque 14 novembre, est le symbole d'une mobilisation collective. Son objectif : faire connaître le diabète, sa prise en charge et les moyens de le prévenir. Le diabète, une épidémie portée par une communauté à l'échelle mondiale. Cette mobilisation et sensibilisation mondiale au diabète est reconnue officiellement par les Nations unies, conduite par la Fédération internationale du Diabète (FID). En 2019, plus de 463 millions de personnes étaient atteintes de diabète dans le monde d'après la Fédération internationale du Diabète. Dans la grande majorité des cas, il s'agit du diabète de type 2 (DT2) qui se développe à l'âge adulte. Le diabète est une maladie qui se caractérise par une hyperglycémie chronique et qui se manifeste chez les personnes qui ont de mauvaises habitudes alimentaires. Quand elle est diagnostiquée, il faut être vigilant sur son alimentation. Voici les aliments à éviter en cas de diabète.

Les crèmes desserts

Il est difficile quand on est gourmand de résister à une crème dessert. Pourtant ces produits sont à éviter quand on est diabétique. Ils contiennent trop de matière grasse et de sucre. Heureusement, certaines marques commerciali-

sent des crèmes sans sucre qui présentent la même onctuosité addictive.

Les nuggets

Le nugget vendu dans les enseignes fast-food ne contient pas que de la viande maigre de poulet. On y trouve aussi une grande quantité de graisse. Associée à la friture et à la sauce dans laquelle on les plonge, on obtient un cocktail détonnant pour les personnes atteintes de diabète.

Les plats cuisinés

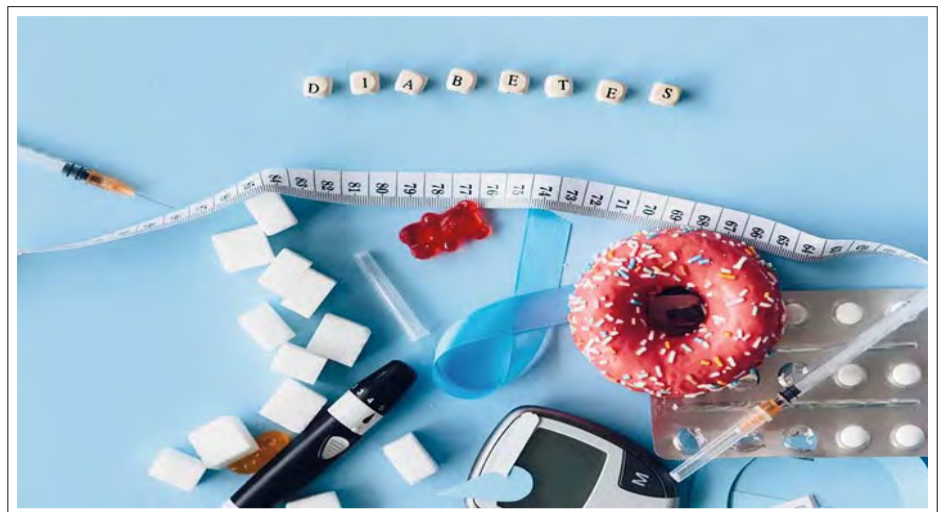
Les plats préparés que l'on trouve dans le commerce sont bien pratiques à manger. Pourtant, le gain de temps finit par se payer. En effet, ce type de préparations est riche en graisses saturées et donc à éviter pour le diabète. Rien de tel qu'un plat fait maison qui, contrairement aux idées reçues, ne nécessite pas des heures de cuisine.

La mayonnaise

Elle est riche en graisse, mais ne contient presque pas de glucides. Pourtant la mayonnaise n'est pas recommandée pour contrôler son diabète. En effet, elle s'associe souvent avec des aliments qui peuvent avoir une influence sur la glycémie comme un sandwich ou des frites.

La crème fraîche

La crème fraîche épaisse est hélas mauvaise pour les personnes diabétiques. Elle contient en général 30% de matière grasse. Mais il existe



dans le commerce des crèmes fraîche allégées qui peuvent convenir.

Les sodas

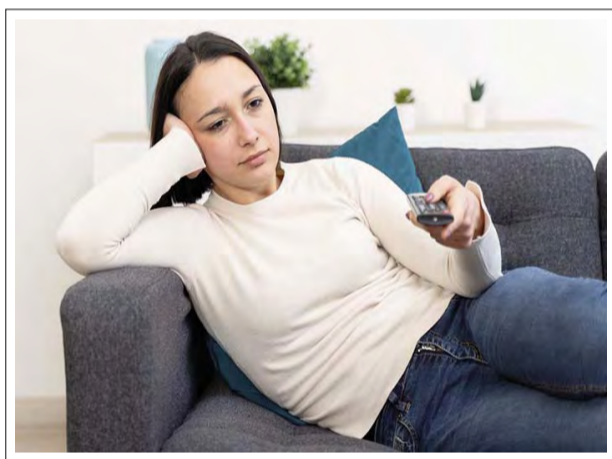
Les sodas sont particulièrement dangereux pour le diabète. Selon les experts, ils seraient même responsables de l'explosion des cas. Par leur forte teneur en sucres, ils font monter la glycémie. Quant aux versions light, elles contiennent certes moins de sucre,

mais des études ont démontré que ces boissons développaient les risques de contracter le diabète.

Le riz blanc

Ce type de riz, qui a subi plusieurs transformations, va booster le taux de sucre dans le sang et l'organisme va avoir du mal à le gérer. Pour cette raison, on optera pour le riz complet (qui est un peu plus long à cuire).

Toute activité est meilleure pour votre cœur que de rester assis, même le sommeil révèle une étude



S'engager dans n'importe quel type d'activité est plus bénéfique pour la santé cardiaque que de rester assis à ne rien faire, révèle une nouvelle étude. Fait intéressant, cette «activité» peut même. S'il y a bien une position synonyme de sédentarité, c'est le fait d'être assis et celle-ci serait même plus nocive pour la santé que de rester allongée... si c'est pour plonger dans les bras de Morphée. Telles sont les conclusions d'une étude menée par des chercheurs de l'University College London. Publiée dans l'*European Heart Journal* celle-ci a consisté à classer les mouvements et positions dans lesquels nous nous engageons couramment chaque jour par ordre de bénéfice pour le cœur. Il s'agit plus précisément «de la première étude à évaluer comment différents schémas de mouvement au cours d'une journée sont liés à la santé cardiaque.» précise l'équipe scientifique. Cette dernière est partie du constat que les maladies cardiovasculaires, pathologies qui touchent le cœur et l'ensemble des vaisseaux sanguins, représentent la première cause de mortalité dans le monde. En 2021, elles étaient responsables d'un décès sur trois, notamment la maladie coronarienne qui désigne les troubles de la circulation sanguine provoqués par l'obstruction des vaisseaux par des dépôts de mauvais cholestérol (LDL) et de calcium (plaques d'athérome). Ainsi, la probabilité de développer une maladie ou un accident cardiovasculaire résultant de l'obstruction des artères par de l'athérome est appelée risque cardiovasculaire, et ce dernier est lié à l'existence de plusieurs facteurs... dont la sédentarité (toute personne qui pratique moins de 30 minutes d'exercice physique par jour est considérée comme sédentaire). Pour cette étude, des chercheurs de l'UCL ont analysé les données de six études, portant sur 15 246 personnes de cinq pays, pour voir comment le comportement en matière de mouvements tout au long de la journée est associé à la santé cardiaque, mesurée par six indicateurs courants. Chaque participant a utilisé un appareil portable sur sa cuisse pour mesurer son activité tout au long de

la journée de 24 heures et a fait mesurer sa santé cardiaque. Les chercheurs ont identifié une hiérarchie de comportements qui composent une journée de 24 heures, et il s'avère que le temps consacré à une activité modérée à vigoureuse étant le plus bénéfique pour la santé cardiaque, suivi d'une activité légère, de la position debout et du sommeil, par rapport à une position assise.

Se montrer actif 30 minutes par jour fait la différence

L'équipe scientifique a modélisé ce qui se passerait si un individu modifiait chaque jour pendant une semaine diverses quantités d'un comportement par un autre, afin d'estimer l'effet sur la santé cardiaque pour chaque scénario. En remplacement d'un comportement sédentaire, seulement cinq minutes d'activité modérée à vigoureuse ont eu un effet notable sur la santé cardiaque. A titre d'exemple, pour une femme de 54 ans ayant un indice de masse corporelle de 26,5 (pré-obésité) le fait de délaisser de temps en temps la chaise de bureau pour un bureau debout, même si ce n'est qu'une demi-heure par jour, pourrait le réduire de 2,4%. Le fait de remplacer 30 minutes quotidiennes de temps passé assis ou couché par un exercice modéré ou vigoureux pourrait se traduire par une diminution de 2,5 cm (2,7%) du tour de taille ou une diminution de 1,33 mmol/mol du taux d'hémoglobine glyquée (pourcentage d'hémoglobine liée au glucose). La réaffectation du temps passé à dormir, assis ou debout vers une activité physique légère ou, si possible, modérément vigoureuse s'est donc avérée être l'habitude la plus efficace pour la santé cardiovasculaire. Mais la Dre Jo Blodgett, première auteure de l'étude, estime qu'il existe également des avantages évidents sur l'indice de masse corporelle et le tour de taille quand au fait de remplacer la position assise par du sommeil, même si les effets sur le cholestérol, les triglycérides (un type de graisse) ou la glycémie s'avèrent quant à eux plus que négligeables. «Nous pensons que les avantages du sommeil par rapport à la position assise pour la santé cardiaque résultent principalement de l'impact négatif de la position assise sur l'obésité en raison d'autres facteurs indirects qui conduisent à une prise de poids comme le fait de grignoter en regardant la télévision.» fait-elle savoir. Autrement dit, l'étude souligne que le remplacement d'un comportement sédentaire par tout autre comportement peut être bénéfique. Les activités de plus haute intensité, comme la course à pied ou le vélo, sont à privilégier, mais si cela n'est pas possible, des avantages peuvent encore être obtenus en remplaçant le comportement sédentaire par des activités plus légères comme marcher, bouger, rester debout ou même se coucher un peu plus tôt.

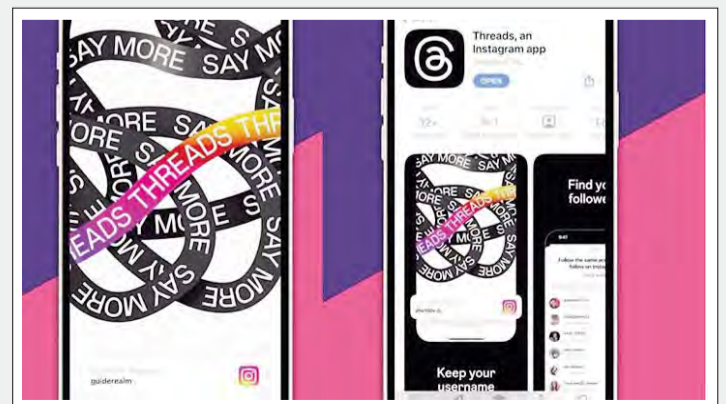
«Tout ce qui augmente votre fréquence cardiaque peut vous aider»

Et bonne nouvelle qui plus est : il a été constaté que les personnes les moins actives ont tiré le plus grand bénéfice d'un changement

de comportement. Selon Jo Blodgett, «le point à retenir est que même si de petits changements dans la façon dont vous bougez peuvent avoir un effet positif sur le cœur, l'intensité des mouvements compte. Le changement le plus bénéfique a été le remplacement de la position assise par une activité modérée à vigoureuse, essentiellement toute activité qui augmente votre fréquence cardiaque et vous fait respirer plus vite, même pendant une minute ou deux. Et même si le temps passé à faire une activité vigoureuse est le moyen le plus rapide d'améliorer la santé cardiaque, il existe des moyens d'en bénéficier pour les personnes de toutes capacités. Seulement, plus l'intensité de l'activité est faible, plus il faut de temps pour bénéficier d'un avantage tangible. Utiliser un bureau debout quelques heures par jour au lieu d'un bureau assis, par exemple, est un changement sur une durée relativement importante, mais qui pourrait s'intégrer assez facilement dans une routine de travail car il ne nécessite aucun engagement de temps. «Bien que ces conclusions ne puissent pas déduire un lien de causalité direct entre les comportements de mouvement et les résultats cardiovasculaires, elles s'ajoutent à un nombre croissant de preuves liant une activité physique modérée à vigoureuse sur 24 heures à de meilleurs indicateurs de graisse corporelle. «Nous savons déjà que l'exercice peut avoir de réels avantages pour votre santé cardiovasculaire et cette recherche encourageante montre que de petits ajustements à votre routine quotidienne pourraient réduire vos risques de crise cardiaque ou d'accident vasculaire cérébral.» fait remarquer James Leiper, directeur médical associé à la British Heart Foundation. «Cette étude montre que remplacer ne serait-ce que quelques minutes de position assise par quelques minutes d'activité modérée peut améliorer votre IMC, votre cholestérol, votre tour de taille et avoir de nombreux autres avantages physiques. Être actif n'est pas toujours facile, et il est important d'apporter des changements que vous pourrez suivre à long terme et que vous apprécierez : tout ce qui augmente votre fréquence cardiaque peut vous aider.» A noter qu'une étude publiée par l'Université de Sydney publiée en juillet avait révélé que seulement 4,5 minutes d'activité physique intense chaque jour pourraient contribuer à réduire le risque de certains cancers liés à la sédentarité. Les chercheurs avaient mis en lumière dans ce document le concept de «fitness snack», à savoir pratiquer des exercices fractionnés tout au long de la journée, et insistaient également sur l'importance de bouger tous les jours, même si l'on ne s'agit pas d'atteindre les recommandations de l'OMS à savoir 150 à 300 minutes d'intensité modérée ou 75 à 150 minutes d'activité d'intensité vigoureuse par semaine. De quoi s'agit concrètement ? D'intégrer des exercices comme marcher tout en répondant à des appels téléphoniques, ou régler une alarme pour se lever et faire des jumping jacks toutes les heures. L'agence onusienne a d'ailleurs classé la sédentarité comme «un facteur de risque majeur de maladies non transmissibles ainsi que la quatrième cause principale de décès prématurés dans le monde» et estime qu'il serait possible d'éviter jusqu'à 5 millions de décès par an si la population mondiale était plus active.

Supprimer son profil Threads ne détruit plus le compte Instagram

Malgré la modification, les deux applications restent étroitement liées. Comment cette connexion pourrait-elle être exploitée à l'avenir ? Meta réalise un progrès significatif en donnant la possibilité aux utilisateurs de Threads de supprimer leur compte sur l'application indépendamment de leur compte Instagram. Cette avancée, annoncée par le directeur général d'Instagram, Adam Mosseri, a été très demandée par la communauté de Threads. Cette mise à jour intervient peu de temps après une modification des paramètres autorisant les utilisateurs de Threads à ne pas faire la promotion de leurs publications sur les fils principaux d'Instagram et de Facebook. Ainsi, les utilisateurs ont maintenant plus de contrôle et de flexibilité sur leur présence numérique. Néanmoins, malgré ces changements, les deux plateformes restent étroitement liées. Pour rejoindre Threads, un compte Instagram demeure nécessaire et le service de messagerie de Threads repose sur la boîte de réception d'Instagram. Cette dernière alimente également les recommandations et autres fonctionnalités de Threads, en s'appuyant sur la présence numérique des utilisateurs sur Instagram. Même si la séparation totale des deux services semble improbable, Meta envisage une certaine indépendance pour Threads. L'entreprise envisage de rendre Threads compatible avec ActivityPub, le protocole open-source qui anime Mastodon et d'autres services au sein de la «fédération». Bien que l'entreprise n'ait pas encore divulgué les détails de cette intégration, cela devrait offrir aux utilisateurs de nouveaux moyens d'interagir avec le contenu de Threads, même s'ils préfèrent éviter Instagram.



Ghaza

«Impossible d'évacuer les patients de l'hôpital al Shifa», affirme l'OMS

Evacuer les patients de l'hôpital al Shifa dans la bande de Ghaza est une «tâche impossible», a affirmé l'OMS, mardi, faisant valoir que ces personnes étaient très vulnérables et n'avaient aucun autre endroit où aller.

Des milliers de personnes restent prises au piège, mardi, sur le site du principal hôpital de Ghaza. Une porte-parole de l'OMS, Margaret Harris, a expliqué que les patients se trouvant dans l'hôpital ne pouvaient pas être évacués car ils «étaient très vulnérables, très malades». «Les déplacer était donc une tâche impossible», a-t-elle poursuivi, réaffirmant que cela les aurait «tués». Elle a également fait valoir que ces malades ne peuvent se rendre dans les hôpitaux se situant dans le sud de la bande de Ghaza car ils sont moins nombreux et «complètement débordés». «Encore une fois, pourquoi faudrait-il les déplacer ? Un hôpital ne devrait jamais être attaqué. Un hôpital est un lieu sûr. C'est ce que prévoit le droit humanitaire international», a insisté Mme Harris. La bande de Ghaza est pilonnée sans répit par l'entité sioniste. Les frappes sionistes sur Ghaza ont fait plus de 11 000 morts, aux deux tiers des femmes et des enfants, selon le ministère palestinien de la Santé.

179 martyrs ont été enterrés dans une fosse commune à Ghaza, annonce le directeur de l'hôpital al Shifa

Au moins 179 martyrs ont été enterrés, mardi, dans une fosse commune creusée dans le complexe de l'hôpital al Shifa, a annoncé son directeur, précisant que parmi eux figuraient sept bébés prématurés qui n'ont pu être sauvés faute d'électricité pour les maintenir en vie. «Nous avons été obligés de les enterrer dans une fosse commune», a affirmé le docteur Mohammed Abou Salmiya. «Il y a des corps qui jonchent les allées du complexe hospitalier, et les chambres frigorifiées des morgues ne sont plus alimentées» en électricité car aucune goutte de carburant n'est entré dans la bande de Ghaza depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre, a-t-il ajouté. Mardi, une femme et un homme en soins intensifs sont tombés en martyrs, a rapporté le docteur Abou Salmiya, portant à 29 le nombre de patients en soins intensifs tombés en martyrs depuis la coupure de l'électricité à al Shifa, samedi.

31 Palestiniens tombent en martyrs dans de violents bombardements sur le camp de réfugiés de Jabalia

Trente et un Palestiniens sont tombés en martyrs lors de violents bombardements de l'occupant sioniste ayant visé plusieurs maisons du camp de réfugiés de Jabalia, dans le nord de la bande de Ghaza, ont indiqué, lundi, des sources médicales et sécuritaires palestiniennes. Selon les mêmes sources citées par l'agence de presse palestinienne Wafa, des avions de l'entité sioniste avaient pris pour cible une zone résidentielle du camp de réfugiés de Jabalia, entraînant la destruction complète de douze maisons et faisant 31 martyrs. Au moins dix autres personnes ont été blessées dans l'attaque. L'agression sioniste lancée depuis le 7 octobre 2023 contre la bande de Ghaza a fait plus de 11 240 martyrs et plus de 28 000 blessés, selon un bilan donné par des sources palestiniennes.

Six martyrs et plusieurs blessés dans un bombardement de l'occupant sioniste contre une maison à Jabaliya

Six Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés, lundi soir, après que les avions d'occupation sioniste ont bombardé une maison dans le centre de Jabalia, dans le nord de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Six Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, après que des avions de guerre d'occupation ont ciblé une maison de la famille Al-Sawarka à côté de l'école Al Fakhourah dans le centre de Jabalia, a précisé l'agence Wafa. Les martyrs et les blessés sont arrivés à l'hôpital indonésien de Beit Lahia, au nord de la bande de Ghaza, selon l'agence.

Cisjordanie occupée : cinq Palestiniens tombent en martyrs sous les balles sionistes à Tulkarem

Cinq Palestiniens sont tombés en martyrs sous les balles des forces de l'occupation sionistes dans le secteur de Tulkarem, dans le nord de la Cisjordanie occupée, a indiqué, mardi, le directeur de l'hôpital local. Cinq Palestiniens, des hommes âgés de 21 à 29 ans, sont tombés en martyrs lors d'une agression de l'armée d'occupation sioniste contre la ville et le camp de Tulkarem, a indiqué Amin Khader, le directeur de l'hôpital Thabet. Jeudi, le ministère palestinien de la Santé a annoncé 14 martyrs en une journée à Jénine dans le raid sioniste le plus meurtrier dans ce

territoire depuis au moins 2005, année où l'ONU a commencé à recenser les morts des incursions sionistes. Depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza, 180 Palestiniens sont tombés en martyrs en Cisjordanie sous les balles de soldats ou de colons sionistes, selon le ministère palestinien de la Santé. Le bilan de l'incursion meurtrière des forces d'occupation sionistes menée, tôt mardi, contre le camp de réfugiés palestiniens à Tulkarem en Cisjordanie occupée, est monté à sept martyrs, selon un nouveau bilan communiqué par le ministère palestinien de la Santé. «Sept Palestiniens, âgés de 21 à 33 ans, ont rendu l'âme lors d'une nouvelle incursion des forces d'occupation sionistes à Tulkarem, dans le nord de la Cisjordanie», a précisé la même source. Selon des témoins oculaires, les soldats de l'armée sioniste s'en sont pris aux civils et aux familles sans retenue aucune. Dans un précédent bilan le ministère palestinien de la Santé a fait état de 5 martyrs. L'entité sioniste poursuivait, mardi, au 39^e jour de son agression contre Ghaza et la Cisjordanie occupée, ses crimes contre les Palestiniens innocents et sans défense, tuant des dizaines parmi eux et faisant autant de blessés. Parallèlement à leurs agressions, les forces d'occupation ont enclenché aussi une vaste campagne d'arrestations. Selon l'agence de presse Wafa, 51 Palestiniens ont été arrêtés, lundi, par les forces d'occupation dans les différents gouvernorats de la Cisjordanie occupée. «51 Palestiniens ont été arrêtés dans les différents gouvernorats de la Cisjordanie occupée, dont 17 à El Khalil, 14 à Ramallah et 7 à Al Qods», a précisé la même source, rappelant que «quelque 2500 Palestiniens ont été arrêtés en Cisjordanie occupée, dont Al Qods, par les forces d'occupation depuis le 7 octobre dernier, date du début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza».

Les forces d'occupation sionistes prennent d'assaut un hôpital ophtalmologique au nord-est de Ramallah

Les forces d'occupation sionistes ont pris d'assaut, lundi soir, l'hôpital ophtalmologique Hugo Chavez, dans la ville de Turmus Ayya, au nord-est de Ramallah, rapporté, lundi, l'agence de presse Wafa. Des sources locales ont rapporté que les forces d'occupation sionistes ont pris d'assaut la ville et attaqué l'hôpital où un interrogatoire est mené auprès de ses employés. Le ministère palestinien de la Santé a confirmé dans un bref communiqué l'assaut des forces d'occupation contre l'hôpital Hugo Chavez et l'interrogatoire du personnel médical qu'il considère comme une violation flagrante des institutions médicales que les sionistes continuent à violer par des bombardements, des destructions et des tirs isolés dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie. La ministre palestinienne de la Santé, Mai Al-Kaila a averti que des centaines de patients et de blessés risquaient de mourir à tout moment en raison des bombardements sionistes et du siège des hôpitaux, des pannes de courant, de l'épuisement du carburant, des médicaments, des fournitures médicales, et du manque de produits de première nécessité ajoutant que 23 des 35 hôpitaux ont complètement cessé de fonctionner à causes des attaques sionistes répétées contre le système de santé. Elle a souligné que «les citoyens de la bande de Ghaza vivent dans des conditions de santé tragiques, car il n'y a pas d'endroit sûr et il n'y a pas de conditions de survie telles que l'eau, la nourriture, la sécurité et les soins de santé, en plus des bombardements sionistes qui ont fait, depuis le 7 octobre 2023, plus de 11 000 martyrs palestiniens en majorité des femmes et des enfants, et plus de 28 000 blessés».

L'UNRWA affirme que la situation à Ghaza est très difficile

Le porte-parole de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA), Kazem Abu Khalaf, a indiqué, mardi, que la situation à Ghaza était «très difficile» suite aux agressions sionistes continues, ajoutant que la bande de Ghaza avait besoin de tous types d'aides, notamment le carburant après la mise hors service de 25 hôpitaux. Dans une déclaration à l'APS, Kazem Abu Khalaf a fait savoir que le nombre de victimes dans la bande de Ghaza avait dépassé les 11 000 martyrs et a fait 24 000 blessés, avec plus de 3000 disparus, selon les données du ministère palestinien de la Santé. Il a rappelé que 70% des victimes étaient des enfants, des femmes et des personnes âgées. Il a en outre, rappelé que le bilan très lourd parmi les enfants pendant l'agression sioniste contre Ghaza a dépassé le nombre d'enfants morts dans les conflits à travers le monde depuis 2019. «La moyenne du bilan quotidien des victimes est de 125 enfants, 85 femmes et 20 personnes âgées», a-t-il dit. «Un grand nombre de disparus, dont des enfants, sont toujours sous les décombres et il est difficile de les retirer, faute d'engins et de



moyens», a-t-il ajouté. «A l'Agence, nous faisons face à l'incapacité de répondre aux besoins du grand nombre de personnes déplacées au niveau de nos 154 structures dans la bande de Ghaza, qui abritent environ 790 000 réfugiés». «Soixante des installations de l'agence ont été endommagées suite aux bombardements directs et indirects, qui ont fait 60 morts et 588 blessés parmi les personnes déplacées vers les centres de l'UNRWA», a-t-il poursuivi rappelant qu'il y a des femmes enceintes au niveau des centres de l'agence et qui peuvent accoucher à tout moment. Il a ajouté «qu'un tiers de nos collègues morts dans la bande de Ghaza (102 personnes) ont été tués dans des zones censées être sûres et sécurisées», soulignant que la situation dans la bande de Ghaza est «très difficile» et qu'il y a un besoin urgent pour toutes sortes d'aides. Il a rappelé qu'avant le début de l'agression, environ 500 camions chargés de divers types d'aides entraient quotidiennement dans la bande de Ghaza, alors qu'aujourd'hui nous n'avons même pas atteint le seuil de deux jours de camions. Dans le même contexte, il a souligné que le carburant est ce dont Ghaza a le plus besoin aujourd'hui, et le manque a conduit à la mise hors service de 25 hôpitaux sur 35 pouvant accueillir des malades et des blessés.

L'ONG HRW appelle la Cour pénale internationale à enquêter sur le bombardement des hôpitaux

L'ONG Human Rights Watch (HRW), a appelé la Cour pénale internationale (CPI) à enquêter sur le bombardement par l'entité sioniste des infrastructures hospitalières dans la bande de Ghaza, évoquant des «crimes de guerre». L'organisation a déclaré dans un rapport publié, mardi, et repris par l'agence de presse palestinienne Wafa que «les attaques répétées lancées par l'armée sioniste contre des installations, des équipages et des transports médicaux détruisent le système de santé à Ghaza et doivent faire l'objet d'une enquête comme crime de guerre», appelant l'entité sioniste à mettre fin «immédiatement» à ses attaques contre les hôpitaux. «Les hôpitaux, les ambulances et les établissements de santé sont protégés par le droit international humanitaire», a-t-elle rappelé, soulignant que «l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a rapporté qu'au moins 521 personnes, dont 16 assistants médicaux, ont été tuées dans 137 attaques contre les dispensaires et autres salles de soins à Ghaza jusqu'à 12 novembre». HRW a souligné dans son rapport que «ces attaques, ainsi que les décisions de l'entité sioniste de couper l'électricité et l'eau et d'empêcher l'accès humanitaire à Ghaza, entravent gravement l'accès aux soins de santé». Récemment, le Rapporteur spécial des Nations unies sur le logement, Blakrishnan Rajagopal, a indiqué que «le bombardement systématique par les forces d'occupation sionistes des logements et des infrastructures de base à Ghaza (...) constituent un crime de guerre et un crime contre l'humanité».

Croissant-Rouge palestinien : La situation est très préoccupante aux abords de l'hôpital Al Qods

Le Croissant-Rouge palestinien (CRP) a affirmé, lundi, que la situation était «très préoccupante» aux abords de l'hôpital Al Qods dans bande de Ghaza, et ce, dans le contexte du blocus imposé par les forces de l'occupation, exhortant la communauté internationale à protéger l'hôpital et les structures sanitaires qui sont ciblés directement par l'occupation, en violation fla-

grante du Droit international. Le porte-parole du Croissant-Rouge palestinien à Ghaza, Raid Ennams, a indiqué dans une déclaration à l'APS qu'à «l'heure actuelle, les tirs nourris se poursuivent aux abords de l'hôpital Al Qods à Ghaza. On entend des explosions et des bombardements violents dans la région». «Les véhicules et les chars israéliens sont positionnés aux abords de l'hôpital Al Qods de tous les côtés et nous entendons des tirs continus, dans le contexte des préparatifs pour l'évacuation de son patients, blessés, accompagnateurs et personnel médical», a-t-il ajouté. Il a noté que la caravane de véhicules qui a quitté le sud de la bande de Ghaza en direction de l'hôpital, accompagnée du Comité international de la Croix-Rouge pour assurer l'évacuation des patients et du personnel médical, au nombre de 300, s'est arrêtée dans la province centrale, en attendant de pouvoir poursuivre sa route en raison de la gravité de la situation aux environs de l'hôpital. «Les équipes médicales n'ont pas pu accéder aux sites des martyrs et des blessés à Ghaza, en raison des bombardements israéliens continus sur les hôpitaux et les civils du secteur», a-t-il fait savoir, ajoutant que les staffs dans les hôpitaux «sont confrontés à des bombardements continus, et tous les déplacés sont exposés à la mort». «Le Croissant-Rouge palestinien avait exhorté la communauté internationale à intervenir en urgence et sans délai pour protéger le personnel de l'hôpital Al Qods, ses 500 patients et plus de 14 000 déplacés, dont une majorité d'enfants et de femmes, qui y ont trouvé refuge alors que les forces d'occupation intensifient leurs bombardements aux abords de l'établissement, faisant plusieurs blessés».

L'ONU prévient que les opérations humanitaires à Ghaza «cesseront sous 48 heures» faute de carburant

Le patron de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) à Ghaza a prévenu, lundi, que les «opérations humanitaires cesseront sous 48 heures, aucun carburant n'étant autorisé à entrer à Ghaza», assiéger par l'entité sioniste. «Ce matin, deux de nos principaux sous-traitants pour la distribution d'eau ont cessé de travailler -ils n'ont plus de carburant-, ce qui va priver 200 000 personnes d'eau potable» dans le petit territoire, où plus de la moitié des 2,4 millions d'habitants sont déplacés et dépendent désormais totalement de l'aide humanitaire pour survivre, a encore dit Thomas White sur X. L'Unrwa a également rapporté qu'un de ses locaux à Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza où s'entassent désormais 1,5 million de déplacés, avait «subi d'importants dégâts» après «trois frappes directes (...) de la marine» sioniste, dimanche. «Des employés internationaux de l'ONU présents à Rafah avaient quitté ce bâtiment 90 minutes avant cette frappe», a rapporté, lundi, l'Unrwa, qui précise qu'il n'y a eu «aucune victime parmi ces employés». L'Unrwa rappelle avoir donné la localisation exacte de toutes ses infrastructures. Celles de ce bâtiment avaient été données à deux reprises, la dernière fois vendredi, précise-t-elle. «Cette attaque prouve une nouvelle fois qu'il n'y a aucun lieu sûr à Ghaza : ni le nord, ni le centre, ni le sud», martèle l'agence onusienne alors que la propagande de l'armée sioniste prétend que le sud de l'enclave palestinienne est plus sûr. En cinq semaines de frappes sionistes sur la bande de Ghaza, l'Unrwa dit avoir recensé «plus de 60 cas de dégâts collatéraux ou de frappes directes infligés à ses infrastructures, majoritairement des écoles accueillant des milliers de civils». L'agence, qui dit accueillir 780 000 déplacés dans ses abris, affirme qu'«au moins 66 déplacés ont été tués et des centaines blessés» dans ces bombardements.

Khenchela

Proposition de classement de biens culturels sur la liste du patrimoine national protégé

La Direction de la culture et des arts de la wilaya de Khenchela vient de proposer le classement de cinq biens culturels sur la liste des sites archéologiques protégés à l'échelle nationale, a indiqué son responsable, Mohamed Alouani.



Les dossiers à soumettre à la commission nationale de classement des sites et monuments concernent des biens situés dans les communes de Baghaï, Aïn Touila, Ouled Rechache et Chechar, a précisé le même responsable. Il s'agit du site archéologique Ketef qui s'étend sur 8 hectares à Baghaï et renferme des monuments funéraires de la préhistoire et du site Koudiet El Guemeh située à Aïn Touila sur 200 hectares accueillant des monuments funéraires mégalithiques préhistoriques, et un fort byzantin, a détaillé le directeur de la culture. Les propositions concernent aussi un site archéologique sur la plaine Gueret dans la commune d'Ouled Rechache accueillant des vestiges de murs en pierre, un pressoir d'olive et des stèles funéraires à sommets pyramidaux ainsi que la mosquée, le mausolée Sidi Belgacem et le siège de la municipalité au village de Taberdga, dans la commune de Chechar. Le cinquième bien proposé est la

mosquée Sidi Messaoud Chabi, construite vers l'an 1010 de l'hégire au village Zaouïa à Chechar, a ajouté le même cadre. La proposition de classement a été faite après des sorties de terrain effectuées conjointement par le service du patrimoine culturel de la Direction de la culture, le musée national, les frères chouhada Boulaaziz, l'annexe de l'Office national de gestion des biens culturels protégés et en se référant aux données du Centre national de recherche en archéologie, a précisé M. Alouani. L'objectif du classement est de protéger ces monuments en vertu des dispositions de la loi n° 04-98 de protection du patrimoine culturel, selon la même source. La wilaya de Khenchela compte quatre sites archéologiques classés patrimoine national, à savoir le site de Cédias à El Mhamel, Ksar El Kahina à Baghaï, Hammam Essalhin à El Hamma et Tibaâline à Khirène.

M. Toumi

Salon national du couscous et des pâtes traditionnelles

Meriama Sabeg remporte le 1^{er} Prix

Mme Meriama Sabeg, une artisane de Khenchela, spécialisée dans les arts culinaires traditionnels, a remporté le prix du «meilleur plat» du Salon national du couscous et des pâtes traditionnelles, clôturé jeudi à Mila. La représentante de la wilaya de Khenchela a «coiffé sur le fil» ses 26 concurrentes et concurrents en présentant trois plats traditionnels: la Chakhchoukha, la Berboucha (couscous) et le Ziraoui (un plat traditionnel arrosé de miel servi dans les grandes occasions, bien connu à Khenchela et dans les régions de l'Est du pays). La lauréate du prix du «meilleur plat» a donné à admirer (et à goûter) les plats traditionnels qui caractérisent la wilaya de Khenchela, tout en mettant en avant la spécificité de ces plats en termes de préparation, d'ingrédients et de présentation, convainquant le jury par son talent. Les 2e et 3e prix ont été décernés à la wilaya de Mila, représentée par Mmes Warda Merzougui et Nour El Houda Boutafous qui, selon des membres du jury, n'ont pas démerité. «Tous les

participants se sont surpassés en proposant des plats traditionnels qui mettent en valeur les traditions culinaires des régions qu'ils représentent», a indiqué la cheffe Ghania Hemmami, membre du jury, qui a ajouté que les meilleurs d'entre eux ont été sélectionnés sur la base de plusieurs critères, dont les plus importants sont le goût, la décoration et la présentation des plats. Il est à noter que le Salon national du couscous et des pâtes traditionnelles de Mila, ouvert le 7 novembre dernier, a vu la participation de 37 artisanes et artisans, spécialisés, pour la plupart, dans la cuisine traditionnelle et la fabrication de pâtes, venus de 10 wilayas du pays parmi lesquelles Blida, Bouira, Sétif, Oum El Bouaghi, Khenchela et Sidi Bel-Abbès. Les participants ont présenté, trois jours durant, leurs productions de plats traditionnels, de pâtes, de friandises, ainsi que des ustensiles de cuisine et divers objets d'art confectionnés artisanalement.

M. T.

Structure cinématographique

La rénovation de la salle de cinéma de Berrouaghia avance à un rythme «très avancé»

Le projet de rénovation de la salle de cinéma de Berrouaghia, à l'est de Médéa, connaît un rythme d'exécution «très avancé» et sera «bientôt» achevé, a-t-on appris auprès de la directrice de la culture et des arts. «Les travaux de rénovation de la salle de cinéma de la ville de Berrouaghia affichent un taux d'avancement appréciable et les efforts sont orientés actuellement pour l'achèvement de la partie raccordement de l'établissement en électricité et en eau potable», a fait savoir la directrice de la culture et des arts, Salima Gaoua. Le volet d'acquisition et d'installation des équipements techniques (sièges, climatisation, acoustique, sonorisation et projection) a été finalisé. L'exploitation à nouveau de cet établissement culturel est appelée à diversifier le champ d'animation culturelle, garantir une autre opportunité de détente et d'évasion aux citoyens, notamment les férus du 7e art, a indiqué Mme Gaoua. Selon cette responsable, la réouverture de la salle de cinéma de la ville de Berrouaghia va «servir de catalyseur à l'animation cinématographique dans la région». La disparition des salles de cinéma du paysage culturel a été vécue comme une grande perte par nombre de citoyens de la wilaya de Médéa, surtout les jeunes accros du 7e art. Sept salles de cinéma localisées à Berrouaghia, Ksar El Boukhari et Médéa, dont quatre salles dans la seule ville de Médéa, ont continué d'accueillir le public jusqu'à la fin des années 80. La salle de cinéma de Berrouaghia est l'unique structure qui a pu être sauvée, les autres se sont dégradées totalement faute d'une prise en charge par leurs propriétaires (particuliers ou communes).

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ALGER

EPIC ASROUT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°12/2023

L'Etablissement de Maintenance des Réseaux Routiers et Assainissement d'Alger, EPIC ASROUT, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'acquisition de :

Lot N°01 : quatre (04) mini chargeur avec accessoires (remorque et balayeuse)

Lot N°02 : une (01) mini pelle avec brise roche

Lot N°03 : trois (03) girafes lumineuses

Lot N°04 : seize (16) hydrocureuses tractables

Lot N°05 : quatre (04) remorque de signalisation

Lot N°06 : quatre (04) compresseurs avec marteau piqueur

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou deux lots et être retenus pour un ou deux lots.

Les candidats : fabricants, concessionnaires ou distributeur ou revendeur.

Pour le lot N° 01 :

- Disposants d'un Agrément définitif et/ou provisoire pour l'importation des engins ou le contrat de revendeur ou distributeur et/ou le certificat d'origine Algérien délivré par la chambre de commerce et de d'industrie pour le matériel d'origine Algérien.
- Qui ont réalisé une moyenne de chiffre d'affaires des trois meilleurs bilans parmi les cinq dernières années dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022), égale ou supérieure à 20 000 000,00 Dinars justifier par les bilans visés par les services des impôts.
- Qui détiennent au minimum une attestation de bonne exécution d'un marché signée par le maître d'ouvrage public concernant la fourniture de matériel similaire à l'objet de lot N° 01.

Pour le lot N° 02 :

- Disposants d'un Agrément définitif et/ou provisoire pour l'importation des engins ou le contrat de revendeur ou distributeur et/ou le certificat d'origine Algérien délivré par la chambre de commerce et de d'industrie pour le matériel d'origine Algérien.
- Qui ont réalisé une moyenne de chiffre d'affaires des trois meilleurs bilans parmi les cinq dernières années dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022), égale ou supérieure à 3 500 000,00 Dinars justifier par les bilans visés par les services des impôts.
- Qui détiennent au minimum une attestation de bonne exécution d'un marché signée par le maître d'ouvrage public concernant la fourniture de matériel similaire à l'objet de lot N° 02.

Pour le lot N° 03 :

- Disposants d'un Agrément définitif et/ou provisoire pour l'importation des engins ou le contrat de revendeur ou distributeur et/ou le certificat d'origine Algérien délivré par la chambre de commerce et de d'industrie pour le matériel d'origine Algérien.
- Qui ont réalisé une moyenne de chiffre d'affaires des trois meilleurs bilans parmi les cinq dernières années dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022), égale ou supérieure à 4 500 000,00 Dinars justifier par les bilans visés par les services des impôts.
- Qui détiennent au minimum une attestation de bonne exécution d'un marché signée par le maître d'ouvrage public concernant la fourniture de matériel similaire à l'objet de lot N° 03.

Pour le lot N° 04 :

- Disposants d'un Agrément définitif et/ou provisoire pour l'importation des engins ou le contrat de revendeur ou distributeur et/ou le certificat d'origine Algérien délivré par la chambre de commerce et de d'industrie pour le matériel d'origine Algérien.
- Qui ont réalisé une moyenne de chiffre d'affaires des trois meilleurs bilans parmi les cinq dernières années dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022), égale ou supérieure à 33 500 000,00 Dinars justifier par les bilans visés par les services des impôts.
- Qui détiennent au minimum une attestation de bonne exécution d'un marché signée par le maître d'ouvrage public concernant la fourniture de matériel similaire à l'objet de lot N° 04.

Pour le lot N° 05 :

- Disposants d'un Agrément définitif et/ou provisoire pour l'importation des engins ou le contrat de revendeur ou distributeur et/ou le certificat d'origine Algérien délivré par la chambre de commerce et de d'industrie pour le matériel d'origine Algérien.
- Qui ont réalisé une moyenne de chiffre d'affaires des trois meilleurs bilans parmi les cinq dernières années dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022), égale ou supérieure à 4 250 000,00 Dinars justifier par les bilans visés par les services des impôts.
- Qui détiennent au minimum une attestation de bonne exécution d'un marché signée par le maître d'ouvrage public concernant la fourniture de matériel similaire à l'objet de lot N° 05.

Pour le lot N° 06 :

- Disposants d'un Agrément définitif et/ou provisoire pour l'importation des engins ou le contrat de revendeur ou distributeur et/ou le certificat d'origine Algérien délivré par la chambre de commerce et de d'industrie pour le matériel d'origine Algérien.
- Qui ont réalisé une moyenne de chiffre d'affaires des trois meilleurs bilans parmi les cinq dernières années dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022), égale ou supérieure à 9 000 000,00 Dinars justifier par les bilans visés par les services des impôts.
- Qui détiennent au minimum une attestation de bonne exécution d'un marché signée par le maître d'ouvrage public concernant la fourniture de matériel similaire à l'objet de lot N° 06.

intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges, contre paiement de 3 000,00 DA (Trois Mille Dinars) auprès de :

L'EPIC ASROUT

Département Marché - Service Gestion des Procédures
Rue FERNAN HANAFI commune Hussein dey - Alger

Numéro d'identification fiscal : 099516189001520

L'offre doit être présentée sous triple plis fermés (dossier de candidature, offre technique et offre financier) à l'intérieur de la même enveloppe, accompagnées des pièces réglementaires en vigueur prévues dans le cahier des charges.

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et ne comportera que la mention suivante :

**à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigences De Capacités Minimale
N° 12 /2023**

Le dossier de soumission doit comprendre les documents mentionnés dans l'article 07 du cahier des charges « contenu du dossier de soumission »

La date de dépôt des offres sera le dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard à 12H00.

La durée de préparation des offres est fixée à (20) jours à compter de la date de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentées de quatre-vingt-dix (90) jours.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour de dépôt des offres à 13 H 30, au siège de la Direction de l'EPIC ASROUT - Rue FERNAN HANAFI commune Hussein dey - Alger (les soumissionnaires sont invités à assister).



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

Urgences

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

Hôpitaux

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Air France : **021 98 04 04**

Dépannages

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

Radios

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

Services

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : **049 81 71 63**
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : **035 53 39 04**
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : **035 53 43 94**
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : **0660 20 88 20**
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : **032 11 89 02**

Hôtels - Ouest

- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

Hôtels - Aéroports

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**



21h10 : New Amsterdam

Heureux, Max et Sharpe s'installent dans leur nouvelle vie à Londres, mais Max n'a toujours pas reçu sa licence de médecin. En attendant, il occupe le poste de réceptionniste dans l'hôpital de Hampstead qu'Helen dirige. Mais il a du mal avec sa nouvelle fonction. Le docteur Fuentes prend la relève en tant que directeur médical avec des conséquences désastreuses...



21h10 : Les invisibles - Fleur



Sur le bord d'un échangeur autoroutier, un chien aboie et hurle à la mort. En effet, à ses côtés se trouve un cadavre. Enfin, pas vraiment. Car quand l'équipe des Invisibles débarque sur la scène de crime, Darius s'aperçoit que la victime, Fleur, respire encore...

21h10 : Le meilleur pâtissier



Les six pâtisseries amateurs partent cette fois à la conquête de l'Ouest. Un western pâtissier qui va être riche en rebondissements. Pour la première fois, les shérifs de la pâtisserie peuvent goûter le gâteau de Mercotte. A eux de viser juste car ils doivent reconnaître les saveurs et choisir les bons ingrédients qui leur permettront de le reproduire à la lettre...

21h05 : Enquêtes criminelles



Tous les proches d'Anne-Marie Richey pensaient que la dynamique retraitée menait une vie paisible avec Philippe Marchand, un ancien chauffeur de taxi âgé de 65 ans. Mais en réalité, les messages rassurants qu'elle a envoyés pendant plus de deux ans à son entourage ont été écrits par son compagnon pour masquer son crime...

21h10 : Star Trek Sans Limites



L'«USS Enterprise» est parti pour une mission de reconnaissance de cinq ans. Le temps passant, les liens se sont resserrés entre le capitaine Kirk et les autres membres de l'équipage. Alors que les premières années de mission se sont déroulées sans encombre,...

21h05 : La grande librairie



Augustin Trapenard convie des auteurs d'univers différents qui font l'actualité littéraire...

21h20 : Mongeville



Une serveuse est retrouvée morte, noyée dans une piscine. Elle officiait dans le restaurant d'un établissement huppé, fréquenté par une clientèle plus qu'aisée. Les clients au moments des faits, tous cadres dirigeants d'une entreprise de cosmétiques bio, ne semblent pas étrangers au crime...

21h05 : Cleaners les experts du ménage



Collectionneur de jeux vidéo, Guillaume, 27 ans, est tombé dans ce hobby familial à l'âge de 6 ans. Aujourd'hui, il ne sait plus comment ordonner les 12 000 pièces qu'il possède. A Hyères, Guillaume, 39 ans, très engagé dans le milieu associatif, délaisse son appartement. Véronique,...

20h55 : Faster



Le conducteur n'a qu'une idée en tête à sa sortie de prison : la vengeance. Après avoir purgé dix ans pour un braquage qui a mal tourné, il veut retrouver celui qui a tué son frère et l'a laissé lui-même pour mort. A peine libéré, il établit une liste de personnes à éliminer et exécute son plan...

EN

Les Verts concentrés sur leur match contre la Somalie

Les joueurs ayant rejoint la sélection nationale en prévision des deux matchs comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde contre la Somalie (jeudi 16/11 à Alger) et le Mozambique (dimanche 19/11 à Maputo), ne sont pas en même degré de forme.

Si Mohamed Amoura carbure à plein régime en ce moment, Yasser Larouci, en revanche, arrive en stage avec seulement six matches dans les jambes, toutes compétitions confondues pour un total de 282 minutes de jeu. Le latéral de Sheffield United n'a plus joué depuis le dernier regroupement des Verts au mois d'octobre dernier. C'est également le cas de Youcef Atal suspendu pour une longue durée pour les raisons que tout le monde connaît. Sera-t-il de la partie ce jeudi contre la Somalie ? Le coach national a laissé planer le doute sur sa participation ou pas à la rencontre, même si la tendance est de lui accorder la confiance, surtout en cette période difficile pour lui. «C'est un coup dur de ne pas avoir du temps de jeu. C'est un problème, on doit le régler. On a la possibilité de limiter la casse, j'espère qu'il sera à la hauteur et le voir compétitif», dira Belmadi à propos de son joueur. Si on se fie aux dernières prestations des joueurs de l'équipe nationale au niveau de leur club respectif, la présence de certains dans l'équipe-type est évidente. En plus de Amoura, on pense notamment au revenant Bentaleb, Zerrouki, Chaïbi et Boudaoui. Il y a aussi les incontournables Mahrez, Bensebaïni, Mandi, Slimani, Aouar et autres Feghouli, alors que Mandrea sera vraisemblablement confirmé dans les buts. Il est désormais le gardien numéro un de la sélection jusqu'à preuve du contraire. Une équipe qui a fière allure dont les chances de battre la Somalie (196e au dernier classement FIFA), ce jeudi à Baraki, sont grandes. A vrai dire, il n'y a pas photo entre les deux sélections sur le papier, mais la méfiance doit être de mise contre n'importe quel adversaire. Comme l'a souvent répété Djamel Belmadi, il n'y a pas de petites équipes en Afrique. D'autant qu'il n'est pas question de rater le premier match comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde. Il est important de prendre un bon départ.



«Ça va être deux matchs importants pour la qualification à la Coupe du monde. Nous sommes dans l'obligation de bien négocier ces deux rencontres pour bien entamer notre campagne pour le Mondial. Maintenant, on est focus sur le premier match qui se jouera chez nous, au stade Nelson-Mandela, il ne faut surtout pas se rater face à la Somalie», avertit Chaïbi conscient de l'enjeu de ces deux rendez-vous. A la

veille de la rencontre, tout le monde semble prêt pour en découdre. Belmadi peut compter sur l'ensemble de son effectif. On ne déplore aucun blessé dans les rangs de la sélection. Tout le monde a pu prendre part à la séance d'entraînement tenue hier au Centre technique national de Sidi Moussa (CTN). C'est de bon augure pour la suite.

Ali Nezlioui

Dans une conversation franche avec le journaliste Nabil Djellit Mahrez évoque les raisons de son départ de Manchester City pour Al-Ahli Saoudi



Riyad Mahrez, l'étoile algérienne du football, a récemment ébranlé le monde du football en quittant Manchester City pour rejoindre Al-Ahli en Saudi Pro League. Dans une interview révélatrice, il partage les raisons personnelles et professionnelles derrière ce changement surprenant. L'univers du football a été témoin d'un changement remarquable cet été, avec le transfert de Riyad Mahrez de Manchester City à Al-Ahli en Arabie saoudite. Après avoir brillé sur les terrains de la Premier League et remporté de nombreux titres, Mahrez a, en effet, pris une décision surprenante, soulignant un tournant majeur dans sa carrière. Riyad Mahrez a toujours été reconnu pour son style de jeu unique et sa capacité à changer le cours d'un match. Son passage à Manchester City s'est vu couronné de succès, avec cinq saisons exceptionnelles sous la direction de Pep Guardiola. Cependant, malgré son succès en Angleterre, Mahrez a ressenti le besoin de relever de nouveaux défis. Dans une conversation franche avec le journa-

liste Nabil Djellit, Riyad Mahrez a révélé qu'il aurait pu rester à Manchester City, où il lui restait deux ans de contrat. «J'aurais pu rester, mais j'ai senti que cette opportunité ne se représenterait pas. C'était peut-être le moment de partir», a-t-il expliqué. Malgré ses triomphes, dont une Ligue des Champions et plusieurs titres de Premier League, il admet quitter l'Angleterre avec «un goût d'inachevé». L'ancien joueur de Leicester et Manchester City, aujourd'hui âgé de 32 ans, a alors choisi l'Arabie saoudite pour poursuivre sa carrière. Ce choix, qui peut sembler surprenant pour un joueur de son calibre, témoigne d'une recherche de nouveaux horizons et de défis dans un environnement moins sous les projecteurs que la Premier League. La question demeure : Riyad Mahrez terminera-t-il sa carrière en Arabie saoudite ? Seul l'avenir le dira. Ce qui est certain, c'est que son talent et sa passion pour le jeu continueront ainsi d'inspirer les fans de football du monde entier, peu importe où il joue.

L'entraîneur de la Royal Union SG exhorte Belmadi de ne pas aligner Amoura

La sélection de Mohamed Amoura avec l'équipe nationale, en vue des matchs face à la Somalie et Mozambique, n'enchantent pas Alexander Blessin, entraîneur de la Royal Union Saint-Gilloise, le club belge dans lequel il évolue. En raison d'une blessure à l'épaule, l'entraîneur exprime ses craintes de voir l'un de ses meilleurs éléments aligné par le sélectionneur Belmadi. Il lui a lancé un appel indirect : «Nous sommes en communication avec la Fédération algérienne et son docteur. Nous espérons qu'ils auront le même avis que nous, à savoir qu'il a besoin de repos», espère-t-il selon La DH. Et d'ajouter : «J'espère donc qu'il ne jouera pas et qu'on pensera à la santé du joueur avant autre chose.» Alexander Blessin reconnaît, toutefois, qu'il ne peut pas empêcher Djamel Belmadi de disposer de l'international algérien. «Il doit y aller car c'est la règle», lâche-t-il.

CAN 2023

«L'Algérie, un des pays favoris pour le sacre final», estime Joseph-Antoine Bell

L'ancien gardien de but emblématique de l'équipe camerounaise de football Joseph-Antoine Bell, a placé la sélection algérienne parmi les favoris de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), tout en excluant son pays. «Ce sont généralement les mêmes. Il faut se dire une chose. C'est difficile d'avoir un champion sorti de nulle part. Il y en a de temps en temps. Récemment le Sénégal est entré dans le cercle des champions. Ce qui le restreint davantage au lieu de l'agrandir. Les chances

s'amincissent pour avoir une nouvelle équipe parmi les champions. Pour les favoris à cette CAN, je dirais le Sénégal, le Maroc, l'Algérie, le Nigeria à un degré moindre », a estimé l'ancien portier des Lions Indomptables dans un entretien accordé Sportnewsafrika. Logée dans le groupe D, l'Algérie débutera le tournoi le lundi 15 janvier face à l'Angola au stade de la Paix à Bouaké (21h00, heure algérienne), avant d'enchaîner en défiant le Burkina Faso le samedi 20 janvier (15h00), puis la Mauritanie, le mardi 23 janvier, toujours au

stade de Bouaké (21h00).

«Heureusement que le premier tour sert à aller en huitièmes de finale. En réalité, il faut savoir que le premier est beaucoup moins important qu'avant. En se disant que sortir du premier tour ne vous rapproche pas vraiment de la finale comme dans le temps. Je crois qu'on a facilité un peu les choses aux uns et aux autres. Vous pouvez vous vanter d'être sorti du premier tour mais en réalité ce n'était pas difficile. La première aujourd'hui n'élimine que 6 équipes sur 24», a-t-il ajouté. Lors de la conférence de presse tenue dimanche au

Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, le coach national Djamel Belmadi a refusé l'idée de mettre l'Algérie dans la peau d'un favori. «On travaillera en silence et Incha Allah nous arriverons où on veut aller. On ne peut pas être considérés comme une équipe favorite alors qu'on avait été éliminés au premier tour de la dernière CAN au Cameroun». Joseph-Antoine Bell (69 ans) compte 70 sélections avec le Cameroun entre 1976 et 1994. Il avait remporté deux titres continentaux avec son pays : 1984 en Côte d'Ivoire et 1988 au Maroc.

Présidence

Le président de la République préside une réunion du Conseil des ministres

M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à deux projets de loi, le premier relatif à la pension alimentaire et le deuxième au règlement budgétaire pour l'exercice 2021, en sus d'exposés portant sur la transition numérique en Algérie et la situation des stations de traitement des eaux usées.



Collectivités Locales

Fin de fonction pour les chefs de daïra d'Annaba et de Guerrara

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, lundi 13 novembre 2023, un décret portant fin de fonctions de Benoudina Lemnaour, chef de daïra d'Annaba et de Sarim Youcef, chef de daïra de Guerrara dans la wilaya de Ghardaïa, pour manquement dans l'accomplissement

des missions qui leur ont été assignées et violation du devoir de réserve». Cette mesure intervient, ajoute la même source, dans le cadre de «l'attachement et de l'engagement permanents du président de la République à la prise en charge des préoccupations quotidiennes des citoyens qui ne

doivent souffrir d'aucune négligence et au suivi continu de la gestion des affaires publiques, ainsi qu'à la consécration du principe qui place le citoyen au centre des priorités comme principal critère pour l'évaluation de tous les cadres, aussi bien au niveau local que central».

Solidarité

Mme Krikou appelle tous les hommes libres du continent africain à condamner l'agression sioniste

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a lancé un appel, hier, à tous les hommes libres du continent africain pour condamner l'agression sioniste, exiger sa cessation immédiate, et faciliter l'acheminement des aides humanitaires. Participant par visioconférence à la réunion des ministres des Etats membres de l'Union africaine (UA) chargés de la condition de la femme, Mme Krikou a évoqué «la situation qu'endure le

peuple palestinien, en proie à une agression brutale ciblant en particulier les femmes et les enfants qui voient leurs droits bafoués, notamment leur droit à la vie». La ministre a appelé, dans ce contexte, tous les hommes libres du continent africain à exiger «un cessez-le-feu immédiat et la facilitation de l'acheminement des aides humanitaires, d'autant plus que la situation sanitaire à Gaza est détériorée de plus en plus en raison des bombardements continus ciblant les hôpitaux

et les refuges, ce qui va à l'encontre de tous les us et les coutumes et constitue des crimes incontestables». Après avoir rappelé les milliers de femmes et d'enfants tombés en martyrs depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, Mme Krikou a souligné que la position de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne est «constante», affirmant que ce soutien trouve ses racines dans la conviction de l'Algérie, puisée de sa glorieuse Révolution.

Génocide sioniste à Ghaza

80 personnalités appellent la CPI à intervenir

Pas moins de 80 personnalités politiques de 20 pays ont appelé la Cour pénale internationale (CPI) à intervenir pour mettre fin au génocide commis par l'entité sioniste dans la bande de Ghaza. C'est ce qui ressort d'une lettre envoyée par des personnalités de 20 pays européens et latino-américains au procureur général de la Cour pénale internationale, Ahmed Khan. Les personnalités politiques ont également appelé à des poursuites contre des responsables sionistes. Parmi les personnalités qui ont demandé la CPI figurent Jeremy Corbyn, député britannique et l'un des dirigeants historiques du Parti travailliste, et le secrétaire général du Parti travailliste belge, Peter Mertens. Depuis 39 jours, l'armée sioniste mène une guerre meurtrière contre Ghaza, faisant 11 240 martyrs Palestiniens, dont 4630 enfants et 3130 femmes, ainsi que 29 000 blessés, selon des sources officielles palestiniennes lundi soir.

● Télécommunications

Accord de partenariat entre Algérie Télécom Satellite et Djezzy

L'opérateur public de télécommunications Algérie Télécom satellite (ATS) et l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy ont signé un accord de partenariat portant sur le développement de solutions technologiques et l'échange de services innovants. La cérémonie de signature s'est déroulée lundi en marge du Salon NAPEC North Africa, en présence du président-directeur général d'ATS, Sellahi Yassine, et du directeur général de Djezzy, Mahieddine Allouche, et de cadres des deux entreprises. Ce partenariat a pour objectif de «développer une coopération solide et bénéfique, dans la perspective d'une convergence d'intérêts mutuels et de mettre à profit les compétences et l'expertise de chacun dans l'amélioration perfectible des solutions et services technologiques proposés et conçus pour le marché algérien». A cette occasion, M. Sellahi s'est félicité que «de nombreuses entreprises sur le territoire national utilisent les solutions et services d'ATS», exprimant son engagement à «poursuivre» son développement en collaborant avec un partenaire comme Djezzy. De son côté, M. Allouche a indiqué que ce partenariat «marque une étape importante dans notre engagement à fournir des services de télécommunications de haute qualité aux entreprises, en offrant des solutions technologiques innovantes pour répondre aux besoins spécifiques de clients professionnels».

● FLN

Abdelkrim Benmbarek succède à Abou El Fadl Baadji

M. Abdelkrim Benmbarek a été plébiscité, lundi soir à Alger, à l'unanimité nouveau secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), en remplacement de M. Aboul El Fadhl Baadji qui a décidé de ne pas se porter candidat. Le nouveau secrétaire général a été plébiscité par les membres du comité central, au terme des travaux du 11^e congrès du parti, tenu au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger. M. Benmbarek a eu à occuper plusieurs postes au sein des structures du parti, notamment à la tête de la mouhafada de Bouzaréah (Alger). Il a également été élu membre de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Mobilis

Une offre «exceptionnelle» au profit des porteurs de projets innovants

Le président-directeur général de la société Mobilis, Chaouki Boukhazani, a annoncé, ce mardi à Alger, le lancement d'une offre «exceptionnelle» au profit des start-up pour leur permettre de bénéficier gratuitement des services de l'opérateur de téléphonie mobile public pendant une année et ce pour soutenir l'entrepreneuriat et accompagner les porteurs de projets innovants. L'annonce est intervenue lors de l'ouverture des journées de l'entrepreneuriat au Centre international des conférences (CIC), sous le slogan: «L'Entrepreneuriat au cœur du renouveau économique algérien». A cet effet, M. Boukhazani a indiqué que Mobilis a décidé en coordination avec le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et l'Agence algérienne de pro-

motion de l'investissement (AAPI), d'accorder trois lignes téléphoniques gratuites, une carte Sim internet, un modem et 100 000 SMS promotionnels et publicitaires au profit des propriétaires des start-up durant la première année de leur création. Mobilis a décidé également d'accorder un hébergement gratuit pour les sites électroniques des nouvelles start-up, a fait savoir M. Boukhazani qui a affirmé que «Mobilis est une société nationale citoyenne qui vise à contribuer au soutien de l'entrepreneuriat et des startups». En contrepartie, la société Mobilis contribuera aux côtés de ces entreprises au développement de l'économie de la connaissance et d'un système incitatif, a-t-il dit, ajoutant que «les start-up sont un partenaire clé en matière

de production de contenu». Ces journées sont organisées dans le cadre de la célébration de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat, en vue de mettre en contact les jeunes porteurs de projets avec des entreprises et des investisseurs. Le programme de cette manifestation comprend une série de conférences animées, dans le cadre de cinq panels, par des experts algériens et étrangers, de hauts responsables, des représentants de divers organismes spécialisés dans la création d'entreprises, ainsi que des jeunes entrepreneurs. Des rencontres d'affaires «B to B» entre jeunes porteurs de projets et chefs d'entreprises et fonds de financement, ainsi que des ateliers seront organisées en marge de cette manifestation.

Air Algérie

Tarifs promotionnels pour les voyages vers Bruxelles et Londres

La compagnie nationale de transport aérien, Air Algérie, a annoncé, lundi dans un communiqué, des promotions sur les tarifs de ses billets concernant les voyages sur les lignes Alger-Londres et Alger-Bruxelles. Ainsi, Air Algérie propose son billet Bruxelles-Alger-Bruxelles à partir de 215 euros (TTC) alors que le billet Alger-Bruxelles-Alger sera facturé à partir

de 34.500 DA (TTC), avec une date limite de voyage fixée au 30 mars 2024. D'autre part, la compagnie commercialisera le billet Londres-Alger-Londres à partir de 239 livres (TTC), et pratiquera un tarif promotionnel à partir de 37.760 DA (TTC) pour un voyage Alger-Londres-Alger, pour une date limite de voyage fixée au 30 mars 2024.



L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information

**Pour votre publicité ou vos annonces,
veuillez contacter notre département
marketing - commercial**

Contactez :

Tél-Fax : 023 54 23 04

E-mail : echodalgerie@gmail.com

www.lechodalgerie.dz

